

Les structures pastorales

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Les tracs/burons de type « peigne » occupent toute la moitié ouest de la commune, correspondant au massif du Cézallier, entre 1200 m et 1500 m d'altitude. Le haut du Signal du Luguet en est par exemple dépourvu ainsi que toutes les montagnes dans son axe nord et sud. Ce vide peut surprendre : il s'explique peut-être par une altitude trop élevée autour du Signal et du bois du Cézallier, mais beaucoup moins pour la montagne du Rayet, par exemple (voir Figure 20, p. 55). D'une façon générale, la disparition de ces structures au cours de travaux agricoles ou forestiers est malheureusement assez fréquente dans les massifs auvergnats : la plantation du « bois du Rayet » après-guerre permet d'envisager cette hypothèse. Un premier axe nord-sud apparaît donc en bordure orientale du massif, à l'aplomb des premiers villages de la commune (Artoux, Vins-Haut, Bostberty, Apcher, etc.) et les groupements de « peignes » se retrouvent, en allant vers l'ouest, à partir de la vallée de la Sianne ou de Lascombe.

Les tracs/burons en pierre, eux, sont moins nombreux, et occupent essentiellement les marges orientales du massif, au-dessus des villages auxquels ils étaient liés. Les tracs d'Apcher, par exemple, étaient en bien sectionnal et les états de section de 1839 les mentionnent comme « bâtiment rural » appartenant « aux habitants d'Apcher ». Ceux de Lascombe et de Paillassère (une seule structure) sont les plus éloignés des villages et les plus hauts en altitude (1439 m et 1432 m). Les tracs/burons en pierre sont répartis par groupes plus ou moins conséquents (5 pour Apcher, presque 30 pour les Jugneaux), souvent à des emplacements également occupés par des structures de type « peigne ». Bien que le plan général de ces structures soit relativement standardisé (pièce unique ou pièce de vie et cave), de multiples variantes existent et presque chaque cas est particulier.

Les burons de type « grange », plus récents, sont présents sur tous le massif, mais de façon plus sporadique : environ un par montagne. Chacun, dès lors qu'il est encore plus ou moins en activité, porte le nom de la montagne sur laquelle il se trouve : buron de Paillassère, buron de Chamaroux, etc. C'est sur cette base qu'ont été définies 22 zones d'occupation, sur tous le massif du Cézallier. Ces zones, qui ont été délimitées parfois arbitrairement pour des raisons de compréhension et de clarté, comprennent donc des structures de tous les types (Figure 19, p. 54).

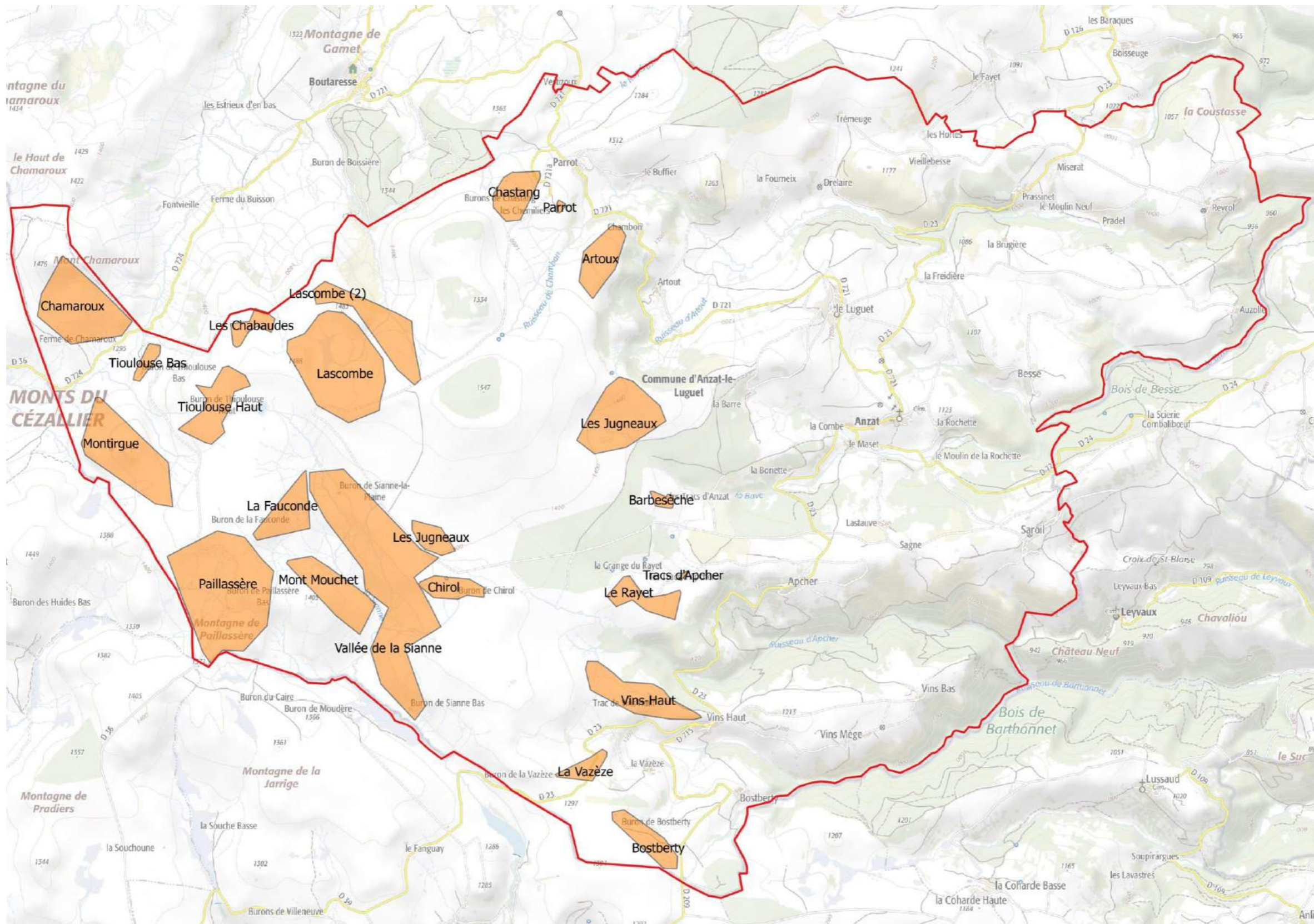


Figure 19 : zonage des sites occupés par des structures pastorales. DAO : M. Tournadre, 2016.

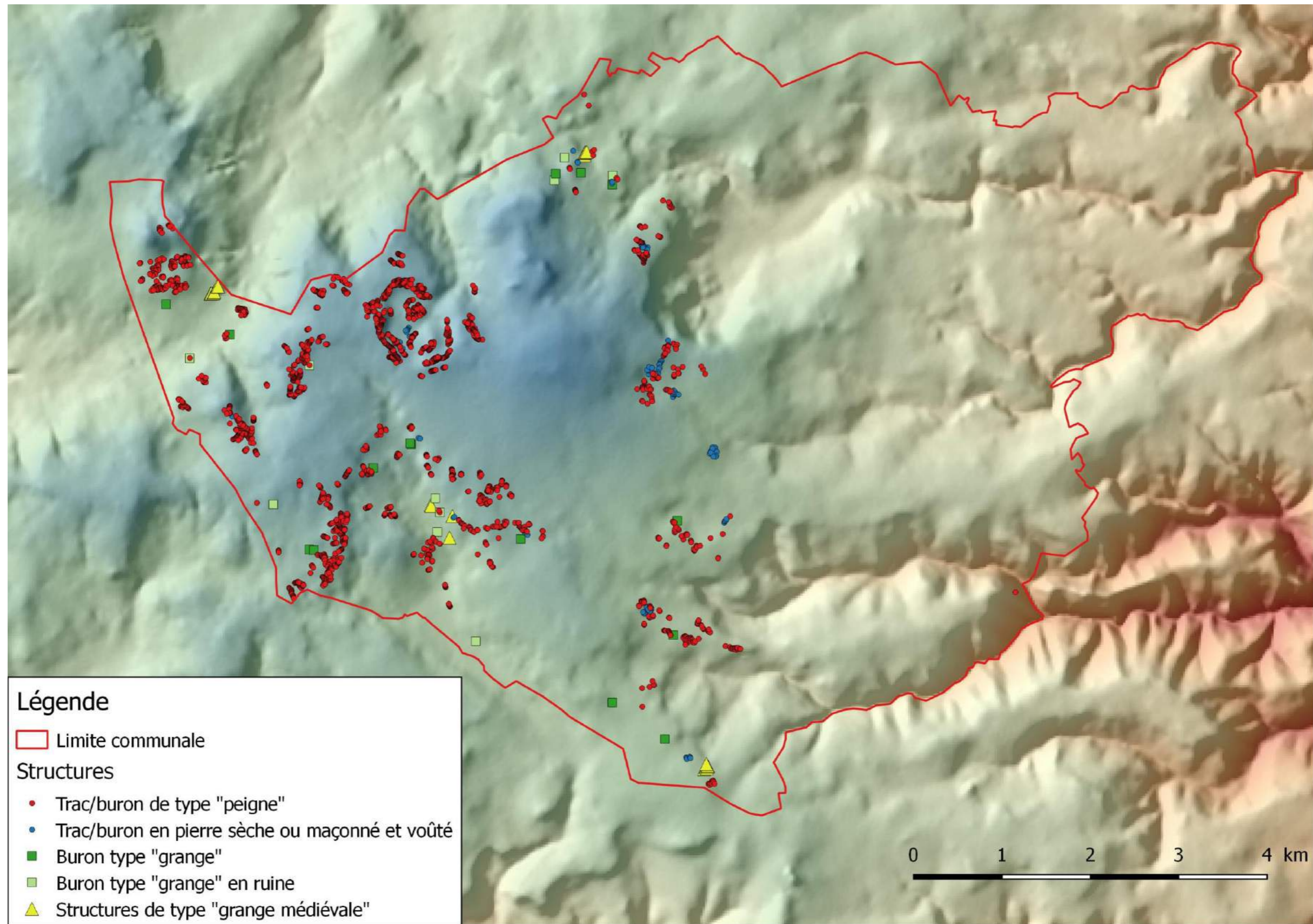


Figure 20 : répartition générale des structures pastorales. DAO : M. Tournadre, 2016.

LES TRACS D'APCHER

Données cadastrales

ZH 11 ()

ZH 15 (Communal)

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
0	5	0	1	5

Accès : par la D23 en direction d'Apcher, prendre chemin à droite juste avant le village.

Coordonnées (centre) et altitude : X : 701011 ; Y : 6468596 ; alt. 1264 m.

Sites à proximité : montagne du Rayet (0,7 km)³⁸, tracs d'Anzat (montagne de Barbesèche 1,1 km).

Points forts : propriété communale, accès facile et possible en voiture, mais préférable à pied (peu de possibilités de stationnement. Un des rares trac/buron conservé intégralement. Fait déjà l'objet de visites guidées.

Points faibles : risque d'effondrement sur la structure ST1 ; les bêtes circulent sur la voûte. Possibilité d'enclorre le site ? Éloigné du « Tour du Cézallier » et de ses variantes.

Annexe III : tracs d'Apcher, p. 183

Les tracs dits d'Apcher sont une série de cinq structures en pierre semi-enterrées, situées à environ 1 km à l'ouest du village d'Apcher (X : 701006 ; Y : 6468584). Leur altitude est de 1264 m. Quatre structures se trouvent directement au sud du chemin (parcelle ZH15), et deux au nord (parcelle ZH11). Aucune de ces structures ne présente de danger immédiat. La structure 1 est l'un des rares trac en pierre conservé intégralement. Son état de conservation ne présente pas de danger, mais l'enclorre afin d'éviter que les bêtes circulent sur l'extrados de la voûte serait préférable. Les cinq structures figuraient déjà sur le cadastre de 1838 (parcelles D100 à D105, voir Figure 21, p. 58), la matrice de 1839 indique que les « tracs d'Apcher » appartiennent aux « habitants d'Apcher ».

La ST1 est de plan rectangulaire (7,50 x 3,20) et composée de deux pièces séparées par un mur de refend : la première est munie d'une cheminée dans l'angle nord-est. Cette dernière est constituée de deux pierres plates posées de champ et surmontée d'une troisième horizontale. L'entrée principale est légèrement excentrée sur la face est. Ses montants sont en pierre de taille recouvertes d'une pierre plate non taillée en guise de linteau. Tout l'encadrement du passage vers la deuxième pièce est en pierre de taille (basalte). Les deux passages sont évasés vers l'intérieur, à la manière d'une meurtrière. L'ensemble est maçonné et surmonté d'une voûte couverte en lauze, haute de 2,30 m à

³⁸ Distance directe, « à vol d'oiseau ».

l'intrados. Une niche a été pratiquée sur le mur ouest, côté intérieur, au fond de la deuxième pièce.

La ST2 a été bâtie sur le même plan (6,70 x 3,40 m avec deux pièces), mais elle n'a pas conservé sa couverture (voûte ou chaume ?). Des différences existent cependant entre les deux structures : la pierre de taille a été utilisée pour l'entrée principale (également face est), mais pas pour le passage vers la seconde pièce, les deux passages sont rectilignes et non évasés vers l'intérieur comme pour la ST1, la structure ne paraît pas avoir été maçonnée et sa couverture a plus probablement été faite en chaume. En alignement de pierres plates posées de champ fait le tour de la structure ; sa fonction est peut-être de caler les madriers d'une hypothétique charpente en bois, ou d'empêcher le bétail de venir dégrader le bâtiment.

À la suite de ces deux premières structures, la ST3 présente un plan carré (4,10x4,00 m) avec une ouverture également vers l'est. Elle ne paraît pas avoir été maçonnée et aucune pierre de taille n'a été vue aux abords. Le mur du fond (ouest) est encore conservé sur plusieurs élévations. De part et d'autre du chemin, qui a coupé l'ensemble à la fin des années 1970, se trouve deux autres structures en pierre effondrées (ST4 et ST5), dont le plan précis n'a pu être appréhendé. Plus au nord (X : 701074 ; Y : 6468657) se trouve un aménagement rectangulaire d'environ 13,00x8,00 m, matérialisé par quatre fossés assez profonds, pouvant être apparenté à un enclos d'époque indéterminée. La ST6 au sud des cinq structures précédentes et ne se manifeste que par quelques blocs épars accumulés sur le pourtour d'une légère dépression dans le sol.



Figure 21 : tracs d'Apcher, état actuel des structures et représentation dans le cadastre de 1838. Bing Map, DAO : M. Tournadre, 2016.

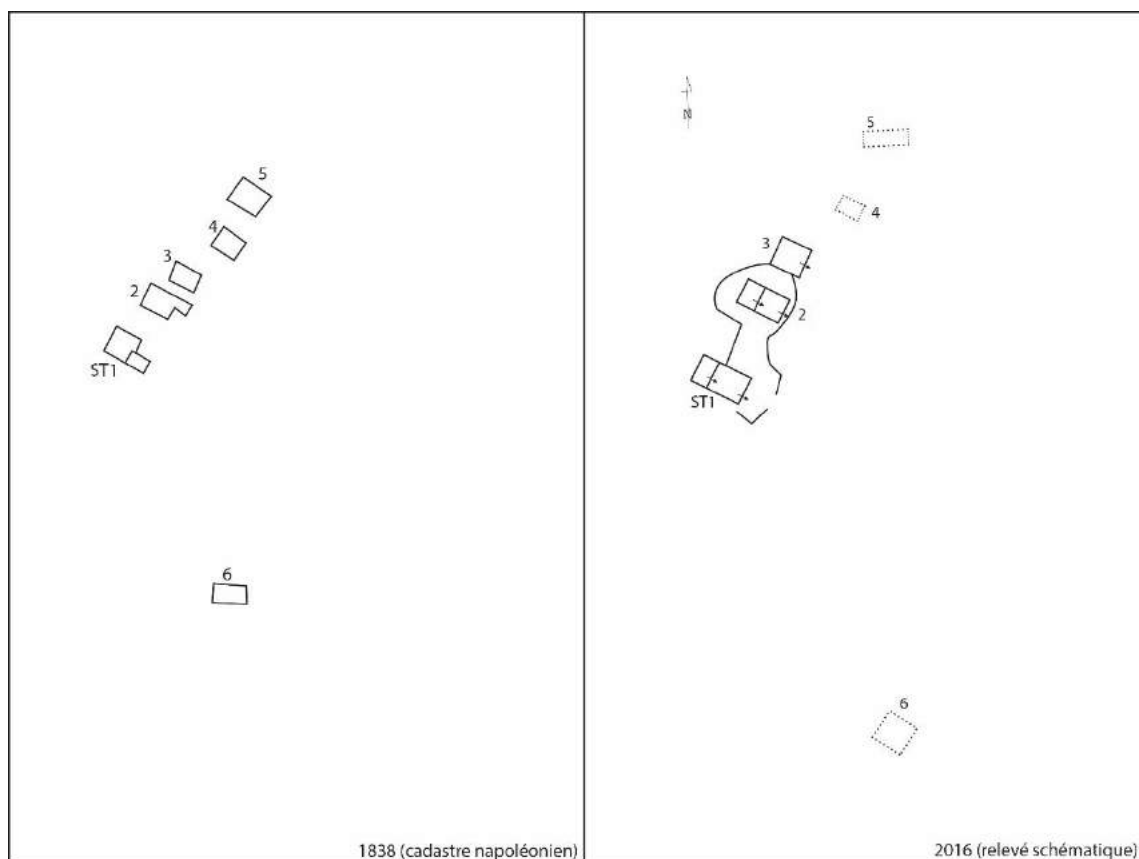


Figure 22 : schéma comparatif des tracs d'Apcher, entre le cadastre de 1838 et l'état actuel.
DAO : M. Tournadre, 2016.

	Maçonné	Non maçonné	Pierres de taille	Sans pierre de taille	Voûte attestée	CN
ST1	X		X		X	X
ST2		X	X			X
ST3		X		X		X
ST4		?		X		X
ST5		?		X		X
ST6		?		X		X

Figure 23 : tableau synthétique des caractéristiques architecturales observées sur les tracs d'Apcher.

LES BURONS D'ARTOUX

Données cadastrales

ZK 4 ()

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
60	17	0	0	76

Accès : Par la piste du Signal (variante « Tour du Cézallier »), au niveau du bois du Cézallier et à hauteur de l'enclos (X : 699191 ; Y : 6471598), prendre direction est sur environ 900 m. Variante par la ferme du Chambon (propriété privée).

Coordonnées (centre) et altitude : X : 700093 ; Y : 6471695 ; alt. 1373 m.

Sites à proximité : Burons d'Artoux (2 km), burons de Parrot (1,1 km), burons de Chastang (1,6 km).

Points forts : burons abandonnés récemment et dans un état de conservation encore bon. L'un d'eux fait l'objet d'une restauration par l'association Concordia. Certaines voûtes sont encore en partie visible. Proximité d'un axe de randonnée. Groupe des structures en pierre protégées par une clôture.

Points faibles : accès facile mais éloigné de la piste et uniquement à pied. Dégradation rapide des structures. Accès à certaines structures potentiellement dangereux (ST3, ST4, ST5 et ST16).

Annexe IV : burons d'Artoux, p. 185

En marge du massif du Cézallier, sur le plateau basaltique qui domine le village d'Artoux, ont été repérées 76 structures pastorales, toutes semi-enterrées (parcelle ZK4, cadastre actuel). Parmi elles, 17 sont des tracs/burons en pierre et 60 sont des tracs/burons en matériaux périssable, type « peigne », qui avoisine les premiers et recouvre également la partie basse et la bordure nord du plateau, au-dessus de la ferme du Chambon. Les « burons d'Artoux » en pierre figurent sur le cadastre de 1838 (parcelles E216 à 226, voir Figure 24, p. 64) et la matrice de 1839 indique qu'ils appartiennent aux « habitants d'Artoux ». Toutefois, les structures visibles aujourd'hui sur le terrain ne sont pas toutes mentionnées sur l'ancien cadastre, soit qu'elles n'existaient pas encore, soit qu'elles n'étaient déjà plus en usage (Figure 26, p. 66). Il n'existe aucune corrélation entre ce fait et le mode de construction des bâtiments. Pierre-François et Gabriel Fournier évoquent les burons d'Artoux dans leur article de 1983, et en donne des photographies (Fournier 1983, p. 262 et pl. VIII-1 à 3).

Les burons en pierre sont agencés en deux alignements parallèles d'orientation nord-ouest / sud-est. L'un d'eux est isolé à l'avant des autres (ST17). Toutes les entrées sont orientées vers le nord-est, dans le sens de la pente. Leur position et leur agencement, vis-

à-vis des tracs antérieurs qui les entourent, permet de suggérer que les burons en pierre ont réutilisé des excavations préexistantes (Figure 25, p. 65).

La ST17 (X : 700141 ; Y : 6471682) a fait l'objet d'une restauration cette année 2016 et l'année passée par l'association Concordia. Le plan de cette structure est assez classique, très similaire à la ST1 d'Apcher, mais supérieur en dimensions : plan rectangulaire (6,00 x 10,00 m), deux pièces et une voûte. Les moellons sont en basalte local et maçonnés. Des pierres de taille ont servi à l'encadrement des deux portes (principale et intérieure). Une niche d'aération a été pratiquée dans le mur du fond. Un deuxième bâtiment, d'une seule pièce, est accolé au nord du premier ; il est rectangulaire (6,00 x 3,00 m), maçonné (anciennement) et la porte d'entrée est composée de pierres de taille. Du mobilier a été accumulé devant les bâtiments, probablement au cours des restaurations par Concordia : un anneau, une chaîne, une barre cylindrique et diverses autres pièces métalliques, une tête de hachette, deux têtes de fourches, une tête de pelle, un piège à taupe, une faucille, deux traverses de porte, le tout en fer, et quelques éléments en fonte, trois fragments de cuir de chaussure, des tessons de céramique à glaçure moderne (marron), dont le fond, et des fragments de verre. D'autres tessons de céramique moderne et un de porcelaine ont été vus aux alentours de la ST1.

Les ST1 et ST2 sont très proches et ne font peut-être d'ailleurs qu'une à l'origine. Les deux sont effondrées, mais conservées sur plusieurs élévations (jusqu'à 1 m pour le mur du fond de ST1). Aucun mortier n'a été observé entre les blocs de basalte qui les composent et aucune pierre de taille n'a été utilisée pour les portes. La ST1 est de forme rectangulaire (7,00 x 3,00 m), elle était probablement composée de deux pièces, ce qui n'est pas le cas de ST2, plus petite (2,00 x 3,50 m). La présence d'une voûte n'est assurée dans aucun de ces deux cas.

Les ST3, 4 et 5 (X : 700088 ; Y : 6471708) sont complètement jumelées et fonctionnaient ensemble. Elles ont le même plan, rectangulaire (ST3 : 8,50 x 4,00 m ; ST4 : 7,20 x 3,00 m ; ST5 : 6,00 x 3,00 m³⁹) et double pièce (incertain pour ST5). Les trois sont voûtées en pierre sèche alors que les murs de soutiens sont maçonnés et les accès sont en pierre de taille (basalte), sauf pour la porte intermédiaire de ST3 ; certains chaînages d'angle sont également en pierre de taille (ST5). La ST3 a conservé la moitié de sa voûte, qui recouvre encore toute la seconde pièce. Celle de la ST4 est en grande partie effondrée, mais le mur de refend est encore bien visible, et celle de la ST5 l'est presque intégralement. Les voûtes sont recouvertes de terre et d'herbe. Une niche d'aération a été pratiquée dans le mur du fond de ST5. Un alignement de blocs juxta la ligne de naissance des voûtes et enserme les trois structures à la manière d'un enclos.

Des photographies de ces burons ont été publiées par Pierre-François et Gabriel Fournier en 1983 et montrent que les voûtes étaient en bien meilleur état (Fournier 1983, pl. VIII-1 à 3). Sur les mêmes clichés figure la ST6, probablement liées aux trois autres, et possède encore des éléments de charpente en bois et de toiture : ce n'est plus le cas aujourd'hui. Son plan est rectangulaire (5 x 3,40 m), les clichés démontrent que le mur du fond (ouest) était plus haut avec un faitage triangulaire et que la toiture dépassait légèrement en longueur la façade principale (est).

³⁹ Mesures approximatives : accès dangereux.

Les structures ST7 et ST8 (X : 700107 ; Y : 6471683) fonctionnent ensemble, sans être jumelées et sont isolées des quatre précédentes, mais relativement proches : 7 m séparent l'angle nord-ouest de ST7 de l'angle sud-est de ST6. La ST7 et 8 sont séparées de 3 m, mais en enclos matérialisé par des alignements en pierre sèche les relie. La ST8 est de plan rectangulaire (6,30 x 2,50 m), elle est maçonnée, l'entrée est en pierre de taille et elle fût peut-être composée de deux pièces. À l'inverse, ST7 n'est pas maçonnée, ne possède aucune pierre de taille et ses dimensions sont plus réduites (4,50 x 2,30 m). Cette dernière peut être interprétée comme un lieu de stabulation (loge à cochons ou parc à veaux ?).

Dans le même alignement, de l'autre côté du sentier qui conduit à la ST17, se trouvent trois autres structures. Les trois sont maçonnées et les encadrements de portes sont en pierre de taille. Les ST14 et 15 (X : 700125 ; Y : 6471665) sont jumelées et jouxtées d'un probable petit enclos au sud. La première se compose d'une petite pièce (3,30 x 2,30 m) qui s'ouvre sur un second espace aux contours plus vagues (buron à deux pièces ?). La seconde structure est un rectangle (6,30 x 2,50 m), probablement composé de deux pièces (peu de lisibilité). Au sud-est, la ST16 est de plan analogue aux structures 3, 4 et 5 : rectangle (7,50 x 3,00 m), en deux parties, voûtée, maçonnée et avec des pierres de taille pour les encadrements.

Toutes les structures décrites ci-dessus sont alignées sur un axe nord-ouest / sud-est, l'accès principal est systématiquement tourné vers le nord-est. Un second alignement de burons double le premier à l'ouest, et se compose de cinq structures. Aucune de celles-ci n'est maçonnée et aucune ne possède de pierre de taille. Elles ne sont visibles que par les quatre murs qui les composent, conservés sur 70 à 120 cm (les murs du fond sont généralement les mieux conservés). De dimension globalement inférieure aux structures du premier alignement⁴⁰, elles ne sont composées que d'une seule pièce. La ST9 (X : 700066 ; Y : 6471720) se démarque toutefois par un doublage des murs nord et sud soit dans un but d'isolation thermique, soit pour contrebuter la toiture qui ne paraît pas avoir été voûtée. Les ST10 et 11 (X : 700078 ; Y : 6471694) sont jumelées et paraissent fonctionner ensemble. La ST13 (X : 700085 ; Y : 6471682) paraît être un enclos de la ST12.

Les prises de vue aérienne de l'IGN démontrent que les structures 6, 16 et 17 possédaient encore leur toiture en 1965, ce qui n'était plus le cas en 1974. De plus, le cliché de 1965 témoigne d'une pratique de la fumade, par la présence d'un enclos qui avait été déplacé autour et à l'aval des burons. Ceci prouve donc de surcroît que le site était encore occupé à cette époque, ce que confirment certains habitants de la commune. Cette indication permet également de constater la rapidité à laquelle peuvent disparaître ce type de structure, si elles ne sont plus utilisées.

La présence ou non de chacune de ces structures sur le cadastre de 1838 n'apporte aucune information en termes de datation. Le cadastre dit napoléonien est avant tout un document fiscal et, concernant le bâti, il ne représente que les édifices soumis à l'impôt, donc encore en activité au moment du passage des géomètres. Néanmoins, il nous apprend que les structures non-maçonnées, sans pierre de taille et probablement sans voûte ont coexisté avec celles qui à l'inverses présentent chacune de ces caractéristiques. D'autre part, ces

⁴⁰ ST9 : 6,00 x 2,00 m ; ST10 : 4,60 x 2,60 m ; ST11 : 4,30 x 2,40 ; ST12 : 6,00 x 3,30 m ; ST13 : 3,00 x 1,50 m.

dernières (maçonnées, voûtées, plus grandes, etc.) peuvent paraître *a priori*, plus récentes : le cadastre napoléonien nous apprend en tout cas que soit elles existaient déjà en 1838, soit une structure existait déjà à leur emplacement et aurait ensuite évolué vers une architecture maçonnée et voûtée.

La soixantaine de tracs/burons en matériaux périssable, type « peigne », observés sur le site d'Artoux sont situés en amont, en aval et autour des burons en pierre décrits ci-dessus. Il s'agit d'alignements de 3 à 4, voire 10 structures en creux. Leurs dimensions sont assez standardisées (3,00 x 3,00 m voire 4,00 x 4,00 m). Toutes les entrées sont orientées dans la même direction que les burons en pierre, c'est-à-dire vers le nord-est, dans le sens de la pente. Les plus excentrés sont positionnés à l'extrême bordure du plateau (X : 700383 ; Y : 6472186).



Figure 24 : les burons d'Artoux dans le cadastre de 1838 (sect. E, 2^e f.). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 FI 26).



Figure 25 : burons d'Artoux, état actuel des structures (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.

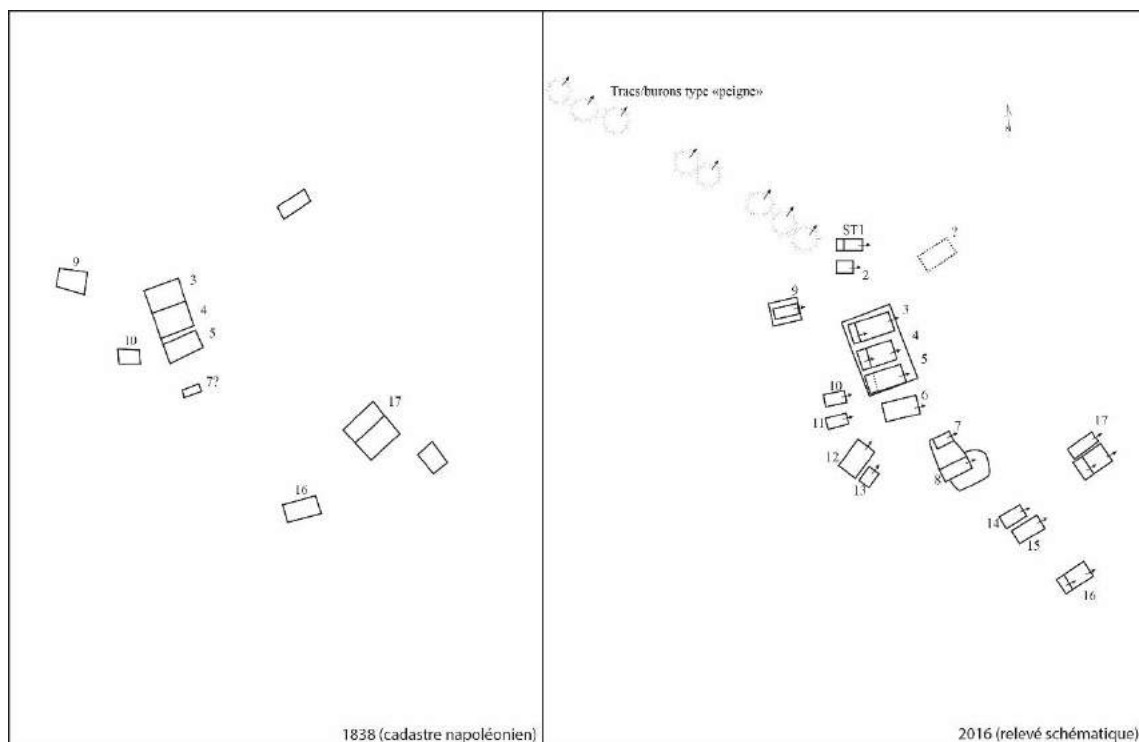


Figure 26 : schéma comparatif des burons d'Artoux, entre le cadastre de 1838 et l'état actuel.
DAO : M. Tournadre, 2016.

	Maçonné	Non maçonné	Pierres de taille	Sans pierre de taille	Voûte assurée	CN
ST1		X		X		
ST2		X		X		
ST3	X		X		X	X
ST4	X		X		X	X
ST5	X		X		X	X
ST6	X		X			X
ST7		X		X		X ?
ST8	X		X			X
ST9		X		X		X
ST10		X		X		X
ST11		X		X		
ST12		X		X		
ST13		X		X		
ST14	X		X			
ST15	X		X			
ST16	X		X		X	X
ST17	X		X		X	X

Figure 27 : tableau synthétique des caractéristiques architecturales observées sur les burons d'Artoux.

MONTAGNE DE BARBESÈCHE (TRACS D'ANZAT)

Données cadastrales

ZI5 ()

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
2	17	1	0	19

Accès : Par la piste du Signal (variante « Tour du Cézallier »), direction Apcher, entre le bois du Rayet et le bois d'Anzat.

Coordonnées (centre) et altitude : X : 700893 ; Y : 6469399 ; alt. 1310 m.

Sites à proximité : Tracs d'Apcher (0,8 km), montagne du Rayet (1 km), burons de Jugneaux (1 km).

Points forts : Structures encore lisibles sur le terrain, proche de la piste du Signal et facile d'accès, ensemble homogène. Visite sans danger (sauf ST9).

Points faibles : Risque d'effondrement de ST9, aucune clôture de protection (sauf ST11).

Annexe V : tracs d'Anzat (Barbesèche), p. 186

Les « tracs d'Anzat », sur la montagne de Barbesèche (parcelle ZI5), sont actuellement composés de 17 structures en pierre⁴¹ (altitude moyenne : 1310 m) dont une est encore habitable, et un voire deux vestiges de trac type « peigne ». La carte de Cassini (1766-69) mentionne à cet endroit la « Vacherie de Barbesèche », sans donner plus de précision. Seulement 9 sont présentes sur le cadastre de 1838 (parcelles D3 à 11, voir Figure 28, p. 69 et Figure 30, p. 71) : la matrice cadastrale indique que ces tracs appartenaient aux habitants d'Anzat et « la Rochette des Guillaume ». Contrairement aux burons d'Artoux, le site semble déjà abandonné en 1965 (prises de vue aériennes de l'IGN). Toutefois, le cliché montre un enclos mobile en contrebas des structures (X : 701316 ; Y : 6469186), témoignant d'une pratique de la fumade encore en cours après-guerre sur la montagne de Barbesèche ; ce ne semble plus être le cas dès les années 1970. Pierre-François et Gabriel Fournier donnent des clichés du site et une brève description (Fournier 1983, p. 262, pl. VII-1). Au sud des structures apparaît, sur les prises de vue aériennes comme sur les images satellites, trois grands enclos (environ 50 x 30 m) contournés au nord par un ancien chemin. Leur mise en place paraît ancienne, en tout cas antérieure au XX^e siècle.

Les structures sont agencées en trois alignements d'orientation nord-est / sud-ouest : un premier, le plus à l'ouest, est composé de 9 structures, le second, à l'est du premier, en

⁴¹ Coordonnées centre : X : 700877 ; Y : 6469400.

compte 4 et le troisième en a 3 (Figure 29, p. 70). Une structure se trouve isolée des autres, au sud entre les deux derniers alignements. Au nord du premier alignement se trouve deux dépressions, dont une correspond assez certainement avec un trac de type « peigne ». Sa position, à la suite des tracs en pierre, permet d'envisager que ces derniers aient pu profiter d'excavations antérieures. Toutes les entrées sont tournées vers l'est ou le sud-est, dans le sens de la pente.

La majorité de ces structures, sauf ST9 et ST11, sont relativement similaires en ce qu'elles ne présentent pas de pierre de taille pour les encadrements, ne sont pas maçonnées (pierre sèche ou liées à la terre) et ne paraissent pas avoir été voûtées. Leur état de dégradation est également analogue : elles ne se manifestent au sol que sous la forme d'une dépression, dans lesquelles les murs sont encore visibles sur 60 cm à 1 m de hauteur (4 à 10 assises) ainsi que d'autres blocs épars. Le module des blocs de basalte utilisés à leur construction est moyen, entre 50 cm et 70 cm de large pour 20 cm à 40 cm de hauteur. Toutefois, l'agencement interne de ces édifices est variable, tout comme leurs dimensions. Les structures ST1 (6,60 x 4,00 m), ST2 (3,60 x 3,00 m), ST5 (4,00 x 3,00 m), ST6 (3,80 x 3,20 m), ST7 (3,80 x 3,50 m), ST8 (4,50 x 3,10 m) et ST17 (5,20 x 3,00 m) ne comportent qu'une seule pièce. ST3 (6,40 x 2,60) est divisée en deux parties et un petit enclos (2,00 x 1,00 m) se trouve à l'avant, au niveau de l'angle sud-est. ST4 se compose d'une pièce à l'est (5,30 x 3,20 m), mais une seconde se trouve à l'arrière, en surélévation (4,00 x 2,20 m).

Les structures des deux alignements les plus à l'est sont séparées les unes des autres de 8 à 10 m (30 m entre ST1 et ST2), alors que celles de l'alignement le plus à l'ouest sont presque jumelées. C'est sur ces dernières que l'architecture varie le plus. ST14 et ST15 sont par exemple composées de 2 cellules juxtaposées. Elles apparaissent sur le terrain sous la forme d'un amas de dépressions d'environ 10 x 11 m ; certains murs sont encore visibles. La structure ST13 est plutôt classique (une pièce, sans pierre de taille, non maçonnée), mais elle est accolée à la ST12, composée d'une pièce partagée en deux transversalement et qui semble réutiliser un emplacement plus ancien.

La structure ST9 (6,60 x 4,30 m) se démarque de toutes les autres : elle est maçonnée, les encadrements sont en pierre de taille (basalte), elle se compose de deux pièces et d'une voûte, qui recouvre encore toute la seconde pièce. Un petit enclos se trouve à l'avant de ce trac, au niveau de l'angle nord-est (2,30 x 1,40 m). Elle se rapproche en cela du trac d'Apcher encore conservé et des burons d'Artoux voûtés. La ST10 lui est accolée et paraît répondre au même plan et présente des dimensions similaires. Toutefois, cette dernière ne paraît pas avoir été voûtée. Enfin, la ST11 (5,20 x 4,60 m) est d'apparence plus récente et semble avoir été aménagée dans un trac plus ancien. Elle a été entretenue et pourrait encore être utilisée : la couverture est en lauze, une cheminée est visible au-dessus de la façade ouest et elle comporte un étage (accès privé).

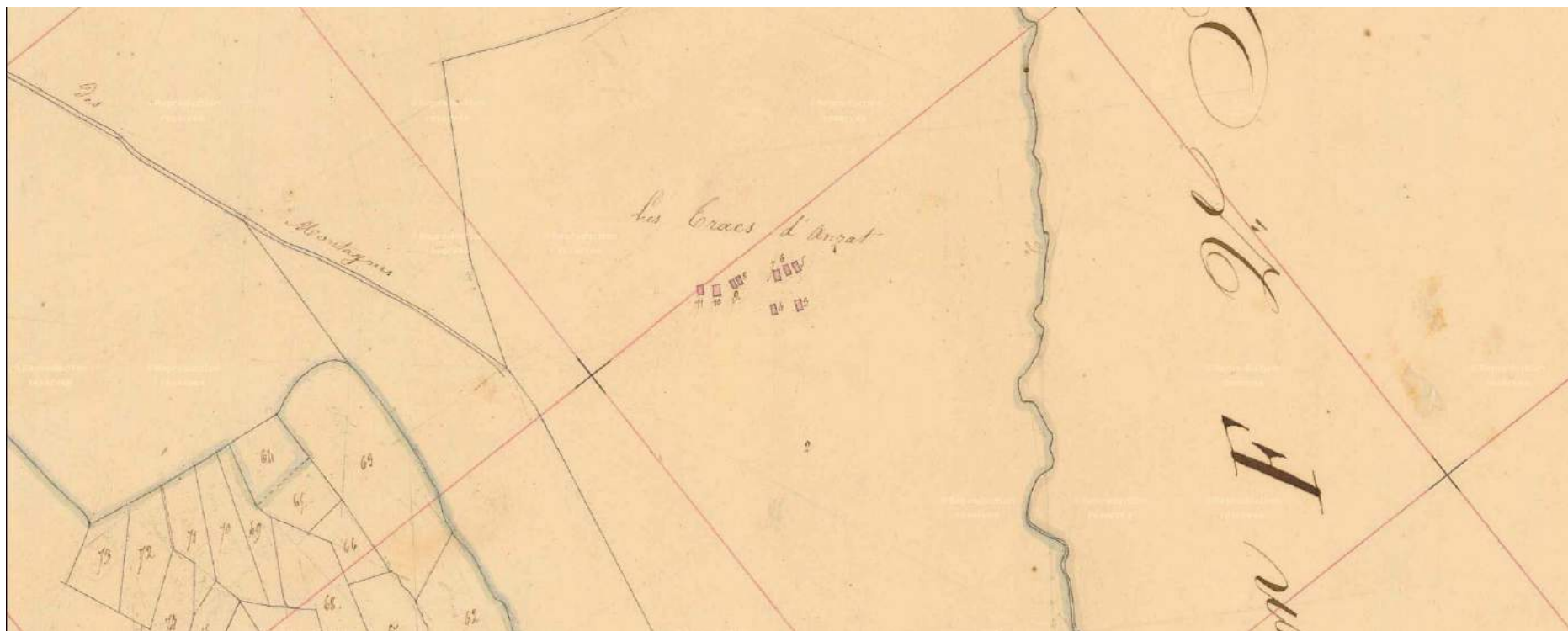


Figure 28 : les tracs d'Anzat (Barbesèche) dans le cadastre de 1838 (sect. D, 1^{er} f.). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 FI 22).



Figure 29 : tracs d'Anzat (Barbesèche), état actuel des structures (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.

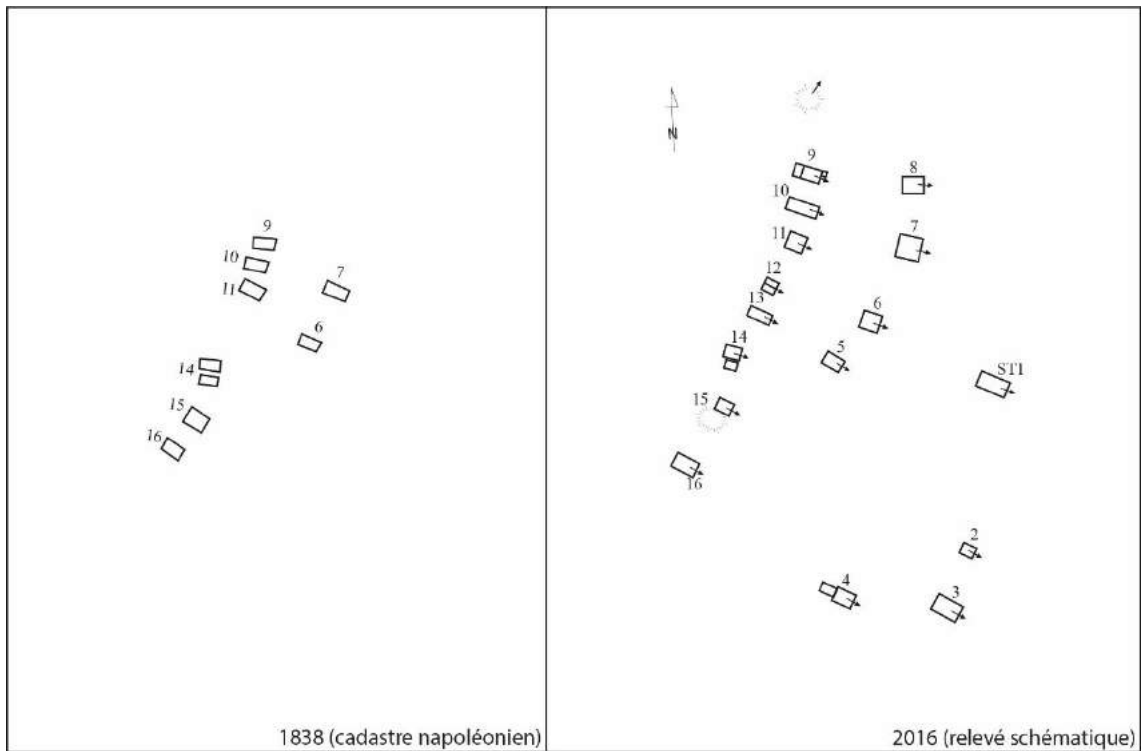


Figure 30 : schéma comparatif des tracs d'Anzat, entre le cadastre de 1838 et l'état actuel. DAO : M. Tournadre, 2016.

	Maçonné	Non maçonné	Pierres de taille	Sans pierre de taille	Voûte assurée	CN
ST1		X		X		
ST2		X		X		
ST3		X		X		
ST4		X		X		
ST5		X		X		
ST6		X		X		X ?
ST7		X		X		X ?
ST8		X		X		
ST9	X		X		X	X
ST10		X		X		X
ST11	X		X			X
ST12		X		X		
ST13		X		X		
ST14		X		X		X ?
ST15		X		X		X ?
ST16		X		X		X ?

Figure 31 : tableau synthétique des caractéristiques architecturales observées sur les tracs d'Anzat (Barbesèche).

TRACS DE BOSTBERTY

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
12	6	1	7	26

Accès : Par la D715, en direction de Vèze. Prendre à droite après Bostberty, chemin d'exploitation qui mène au buron de Bostberty. Les structures se trouvent le long du chemin, sur la droite.

Coordonnées (centre) et altitude : X : 700667 ; Y : 6465837 ; alt. 1290 m.

Sites à proximité : Burons de la Vazèze (1,2 km), tracs de Vins-Haut (2 km).

Points forts : Facile d'accès (proche de la route), accessible en voiture mais préférable à pied. Structures encore bien visibles au sol. Visite sans danger. Le buron de Bostberty actuel est en bon état de conservation.

Points faibles : Isolé des circuits de randonnées existant ou potentiels. Pas de clôture pour protéger les structures du passage des bêtes.

La zone définie à Bostberty comprend 12 structures en creux de type « peigne », 6 tracs/burons en pierre, un buron récent (début XX^e) et 7 autres structures excavées de grande dimension (voir plus bas). Le cadastre de 1838 représente les « tracs de Bostberty » (parcelles D619 à 624, voir Figure 32, p. 74), qui appartenaient aux « habitants de Bostberty » : il s'agit des 6 tracs en pierre, encore visibles sur le terrain (parcelle ZE3 ; X : 700600 ; Y : 6465935). Ils sont organisés en deux alignements d'orientation nord-ouest / sud-est et les entrées sont tournées vers l'est (Figure 33, p. 75). Leur plan est rectangulaire et ne comporte qu'une seule pièce. Aucun de ces tracs ne paraît avoir été maçonné et aucune pierre de taille n'a été observée. Ces structures sont relativement dégradées et ne se manifestent que par des dépressions dans le sol entourées d'un bourrelet ; plusieurs murs constitués de blocs de basalte sont toutefois visibles, conservés sur 40 à 60 cm de haut. Leurs dimensions sont assez standardisées, entre 4,20 m et 5,50 m de longueur pour 2,50 m à 3,50 m de largeur. La structure ST7 est à peine perceptible sur le terrain, mais est représentée sur le cadastre de 1838 (D621). La structure ST2, en revanche, n'y figure pas.

Les tracs de type « peigne » sont situés à environ 350 m au sud-est des tracs en pierre. Trois alignements sont perceptibles, deux d'orientation nord-ouest / sud-est et un troisième plus franchement est-ouest, un peu en retrait des deux premiers. Leur entrée est orientée vers l'est, au nord-est pour le dernier. Leurs dimensions sont classiques (3,00 x 3,00 m). Entre ce groupe, et celui des tracs en pierre, apparaissent d'autres dépressions nettement plus grandes. Deux groupements peuvent être distingués : le

premier (X : 700791 ; Y : 6465726) de 3 à 4 structures⁴² et le second (X : 700800 ; Y : 6465822) composé de 3 à 4 structures type « peigne », très profondes, et 3 autres de plan rectangulaire mesurant jusqu'à 8 à 10 m de long. Ces dernières peuvent correspondre aux grands corps de ferme en pierre qui existaient au XV^e-XVI^e siècles (exemple à la Montagne du Clos, Saint-Clément : voir Surmely 2015, p. 56). En l'absence de fouille archéologique, il est impossible de les caractériser plus précisément.

Enfin, un buron récent de 10 x 6 m, toujours habitable, se trouve au nord-ouest des structures décrites ci-dessus (X : 700336 ; Y : 6466145). Son plan apparaît dans une publication de 1927, dans laquelle sa construction est manifestement récente et s'inscrit dans une volonté récente de dynamiser l'économie pastorale et de réhabiliter les montagnes (Courbaire 1927, p. 512). Il est composé de deux étages et ne sert que de logement, sans grange annexe.

⁴² Ces structures n'ont pas été repérées sur le terrain, en raison d'un brouillard persistant : elles ont été repérées par image satellite.

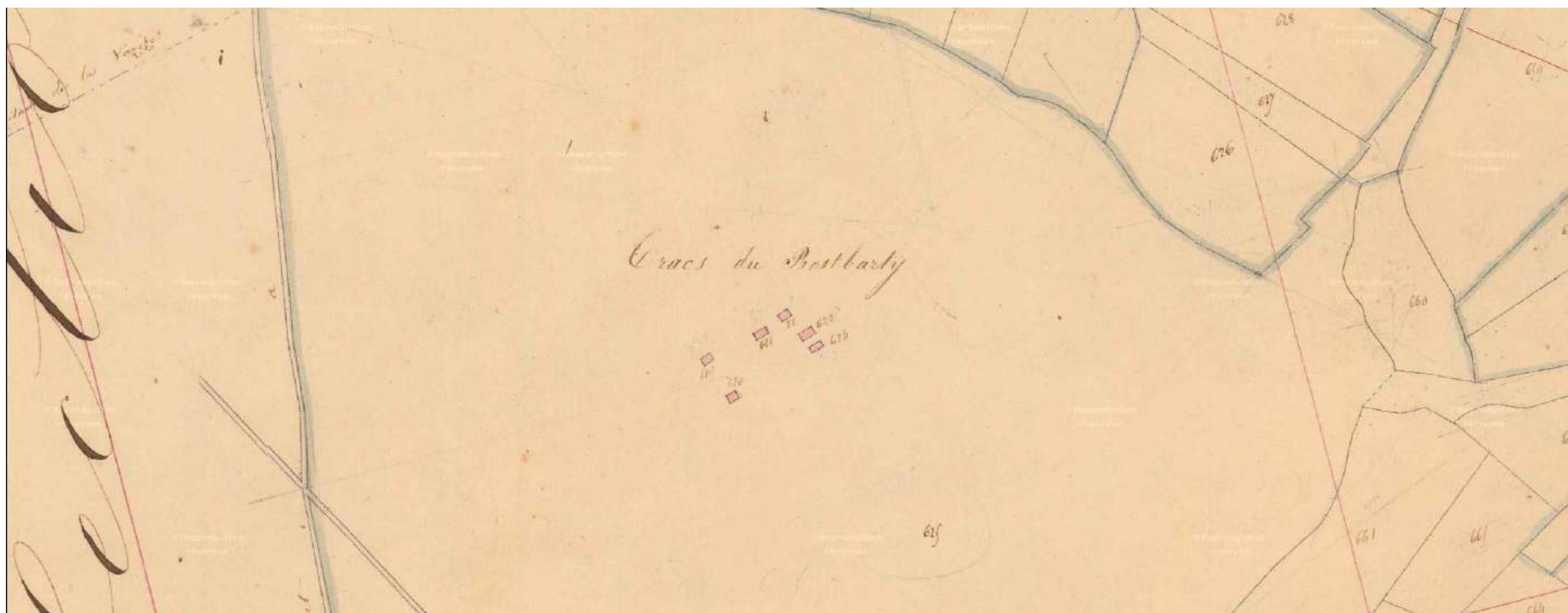


Figure 32 : les tracs de Bostberty dans le cadastre de 1838 (sect. D, 2^e f.). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 FI 26).



Figure 33 : tracs de Bostberty, état actuel des structures (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.

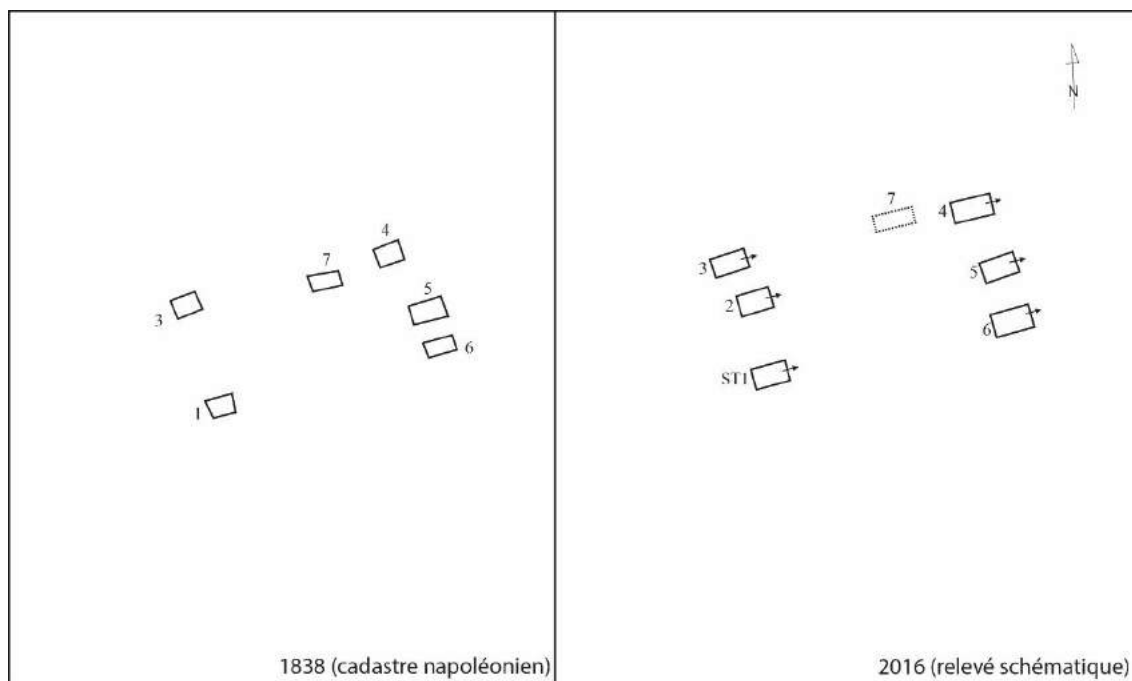


Figure 34 : schéma comparatif des tracs de Bostberty, entre le cadastre de 1838 et l'état actuel.
DAO : M. Tournadre, 2016.

	Maçonné	Non maçonné	Pierres de taille	Sans pierre de taille	Voûte assurée	CN
ST1		X		X		X
ST2		X		X		X
ST3		X		X		X
ST4		X		X		X
ST5		X		X		X
ST6		X		X		X

Figure 35 : tableau synthétique des caractéristiques architecturales observées sur les tracs de Bostberty.

LES CHABAUDES

Données cadastrales

ZD 3 ()

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
61	0	0	0	61

Accès : Par la piste du Signal (variante du « tour du Cézallier »), à hauteur de Lascombe, longer la dépression à l'ouest sur environ 1 km. Autre possibilité par la D724 en direction de Marcenat, accès par le versant nord de la montagne des Chabaudes (dénivelé important, moindre par la ferme du Buisson).

Coordonnées (centre) et altitude : X : 696514 ; Y : 6471288 ; alt. 1460 m.

Sites à proximité : Montagne de Lascombe (1 km), burons de Tioulouse Haut (0,7 km), burons de Tioulouse Bas (1,1 km).

Points forts : peu éloigné de la piste « tour du Cézallier ». Structures bien conservées. Visite sans danger.

Points faibles : faible quantité de structures.

Cette série de tracs/burons de type « peigne » se situe au sommet de ce que la carte IGN nomme « les Chabaudes », en réalité sur la commune voisine de Saint-Allyre-ès-Montagnes. La zone des « peignes » dont il est question ici, qui se trouve bien sur la commune d'Anzat-le-Luguet, est également proche de Lascombe et de Tioulouse-Haut, mais le terme « les Chabaudes » a été choisi afin de les distinguer. La zone se trouve à 1460 m d'altitude.

Il s'agit de plusieurs alignements de structures en creux, situés aux abords d'un petit lac d'environ 3000 m², sans dénomination (Figure 36, p. 78). Le plus grand alignement compte 18 structures mais il est possible qu'il s'agisse de deux à trois segments différents juxtaposés. Les autres, pour la plupart, en comptent 3 à 5. Les dimensions de chaque case sont similaires, entre 3,00 m et 4,00 m de diamètre. Tous sont d'orientation nord-ouest / sud-est et les accès sont tournés vers le nord-est, voire le nord. Un alignement dénote par sa direction nord-est / sud-ouest et ses accès orientés vers le sud-est. Un groupe de quatre structures disposées en quinconce se trouve à l'écart des autres, au sud-ouest.



Figure 36 : les Chabaudes, état actuel des structures (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.

MONT CHAMAROUX

Données cadastrales

ZD 1 ()

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
187	0	1	7	187

Accès : par la D724 en direction de Marcenat, possibilité de stationnement au col de Chamaroux.

Coordonnées (centre) et altitude : X : 694814 ; Y : 6471411 ; alt. 1370 m.

Sites à proximité : Montirgue (1,2 km), Tioulouse Bas (0,7 km). Tioulouse Haut (1,5 km).

Points forts : grande quantité de structures de type « peigne » et sept structures probablement anciennes (XV^e-XVI^e ?) et de type rare pour la commune. Facile d'accès et possibilité de stationnement. Visite sans danger. Panorama intéressant au sommet du Chamaroux.

Points faibles : éloigné de la piste du Signal, mais peut être rattaché à un nouveau circuit qui passerait par Saint-Allyre-ès-Montagne.

Annexe VI : Chamaroux, p. 188

Le versant sud du mont Chamaroux a été le support à de nombreuses installations pastorales. C'est encore le cas aujourd'hui, puisqu'un buron de type « grange » est encore utilisé à la belle saison (X : 694707 ; Y : 6471044). La carte de Cassini (1766-69) mentionne à cet endroit la « vacherie de Chamaou », sans donner plus de précision. Le buron qui est encore actif aujourd'hui est le seul qui soit mentionné sur le cadastre napoléonien à cet endroit (1838), il est appelé « buron de Chamarut bas (sic) » (parcelle E212), appartenant au « Comte de Castellane à Paris ». Dans l'état actuel, il s'agit d'un corps de ferme de 40,00 x 9,00 m munit de deux appentis, l'un à l'ouest et l'autre à l'angle nord-ouest. Plus de 180 tracs/burons de type « peigne » se trouve plus haut, sur tout le versant (Figure 37, p. 81). La plupart sont par « grappes » de 4, certains sont alignés par 3 ou 5, et quelques alignements plus conséquents (jusqu'à 10 structures) sont également visibles. L'orientation des alignements ou des accès a été adaptée à la topographie des lieux, c'est-à-dire en majorité parallèles aux courbes de niveau et les entrées sont tournées vers l'aval, au sud ou à l'est. Ces agencements par « grappe » se distinguent des grands alignements, comme sur la montagne de Lascombe, et peuvent probablement être rapprochés de ce qu'on put observer Frédéric Surmely et son équipe, par exemple sur la montagne de la Saur, à Brezons dans le Cantal (Surmely 2015, p. 54).

En contrebas de ce versant du mont Chamaroux, à 50 m au nord de la D724 (X : 695234 ; Y : 6471169) se trouvent une série de six excavations groupées par deux, de grandes dimensions, ainsi qu'une septième de taille plus réduite (Figure 38, p. 82). Elles sont alignées selon un axe nord-est / sud-ouest, parallèlement aux courbes de niveau. Les structures ST1 et ST2 sont jumelées ; chacune est divisée en deux parties de taille inégale, accessibles individuellement depuis l'extérieur. La plus grande pièce est située côté sud-

sud-est (11,10 m de long pour ST1 ; 9,50 m pour ST2), un bourrelet la sépare de la seconde, au nord-nord-ouest (5,30 m de long pour ST1 ; 7,50 m pour ST2). Les entrées sont latérales, par l'ouest pour ST1, par l'est pour ST2⁴³ ; leur largeur varie entre 1,20 m et 1,80 m. Ces deux structures, ainsi que les cinq autres, ne sont visibles que par de grandes dépressions dans le sol rehaussées par des bourrelet mais, parfois, des bloc d'assez grande dimension, affleurant et alignés, trahissent la présence de murs bâtis en pierre. Le plan de ces deux édifices correspondrait assez bien à un système « habitat-grange ou étable », la plus petite pièce correspondant à l'espace de vie et la plus grande au lieu de stabulation ou de stockage. Les structures ST4 et ST5 répondent aux mêmes caractéristiques : jumelées, deux pièces chacune, la plus grande au sud, entrées latérales, affleurement de mur en blocs de gros module, etc. Leurs proportions sont analogues, bien que plus élevées pour ST5 (plus de 21 m de long). La différence avec les deux premières structures est que les deux plus petites pièces au nord communiquent entre elles par un petit corridor d'environ 2,00 m de large. De plus, une troisième structure leur est juxtaposée au sud-ouest, de taille plus réduite (7,50 x 3,65 m) dans laquelle le corridor d'accès (2,90 x 0,75) pénètre la structure par l'angle sud-est. Plus à l'est se trouvent deux autres structures jumelées : l'une d'elles (ST7) est plus grande (20,30 x 4,30 m) et elle est composée de deux pièces, selon les mêmes modèles que ST1 ou ST2. Les entrées sont également latérales, et se font par l'ouest. La seconde structure (ST7 ; 14,30 x 4,40 m) n'en présente qu'une : l'accès se fait également du côté ouest, par le biais d'un couloir courbé de 1,20 m de large.

Le mode de construction de ces structures n'est pas sans évoquer le site des Yvérats à Compains : accès par un angle pour ST3, couloir courbe, blocs de grand appareil, etc. daté des XII^e-XIII^e siècles, ou encore certains sites identifiés par Frédéric Surmely dans le Cantal comme des « hameaux » des environs de l'an Mil (Surmely 2015, p. 33). Seule une investigation archéologique plus poussée permettrait de caractériser et de dater ce site avec plus de précision. D'autres structures se trouvent sur la même lignée, plus à l'est, en tout point similaires à celles décrites ci-dessus : elles sont sur la commune de Saint-Allyre-ès-Montagne.

⁴³ Dimensions : ST1 : 16,40 x 5,10 m ; ST2 : 17,50 x 4,50 m.

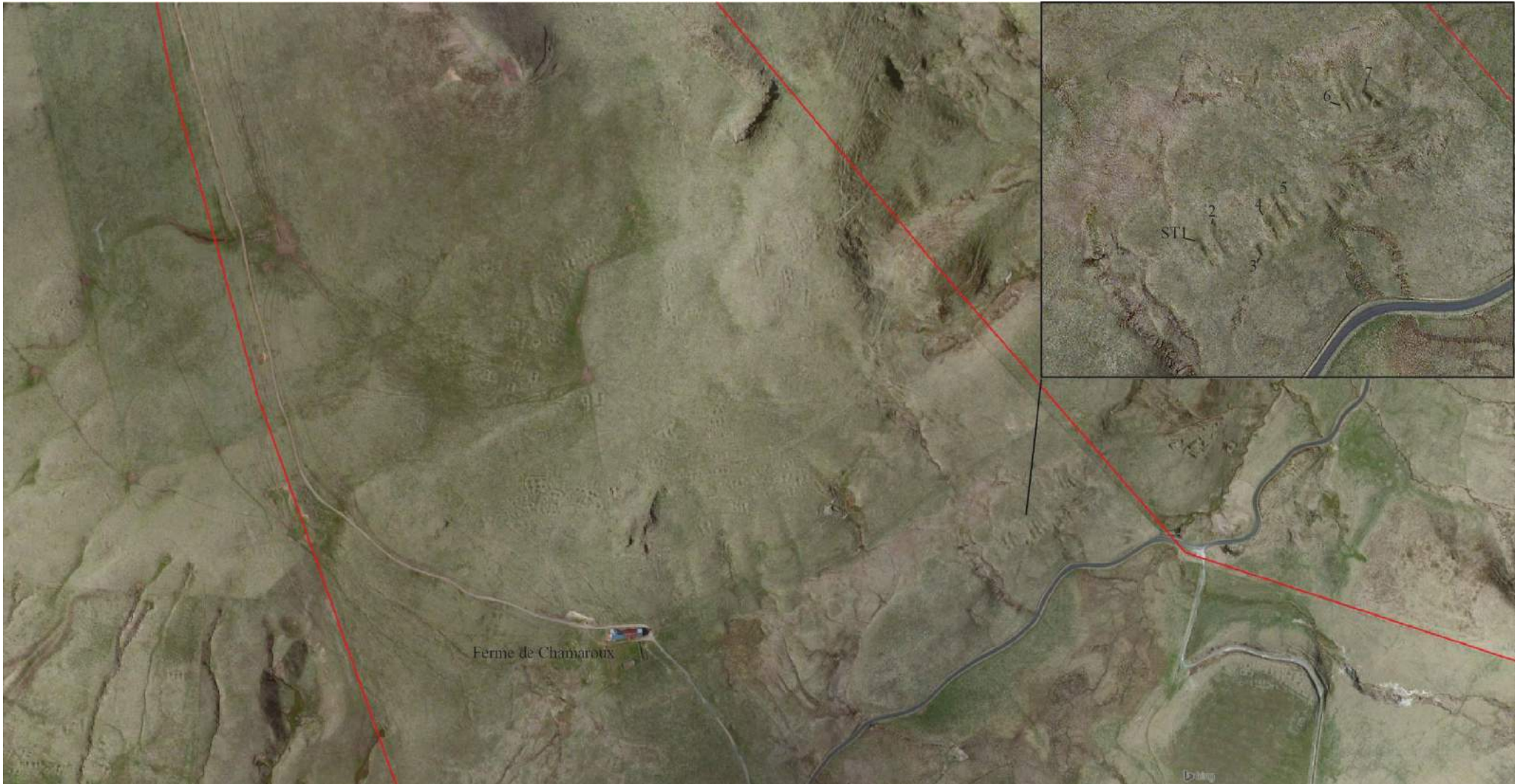


Figure 37 : versant sud du Chamaroux, état actuel des structures (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.

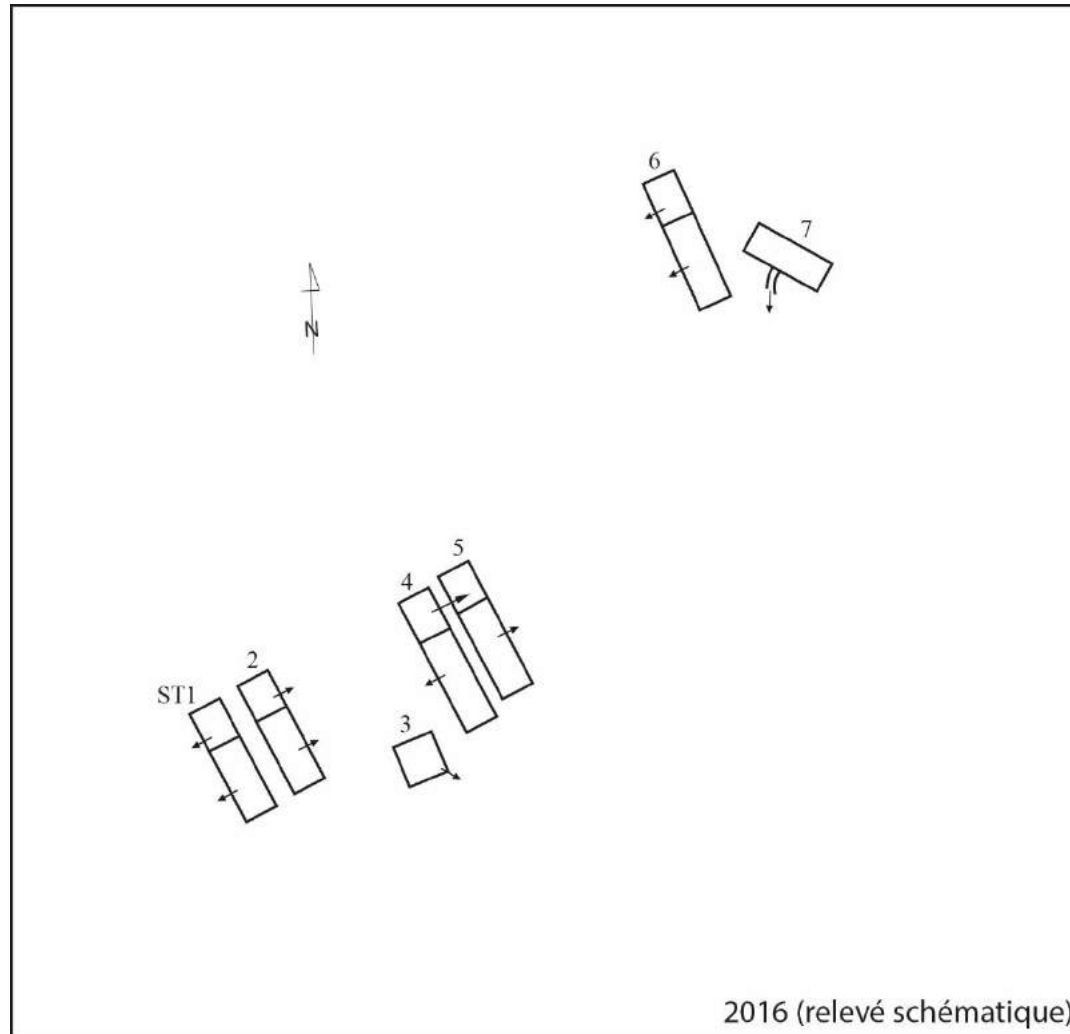


Figure 38 : relevé schématique des structures (médiévales ?) observées sur le versant sud du Chamaroux. DAO : M. Tournadre, 2016.

LES BURONS DE CHASTANG

Données cadastrales

ZK 6 0

ZK 7 0

ZK 8 0

ZK 9 0

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
12	1	4	4	15

Accès : Par la piste du Signal (variante du « Tour du Cézallier »), au niveau du parking du Signal. Possibilité de stationnement également à Parrot.

Coordonnées (centre) et altitude : X : 699318 ; Y : 6472648 ; alt. 1364 m.

Sites à proximité : burons de Parrot (0,5 km), burons d'Artoux (1,2 km).

Points forts : proximité de la piste et du GR41. Tous les types de structures sont représentés. Deux burons de type « grange » sont encore en bon état de conservation. Les structures sont encore visibles.

Points faibles : Deux burons de type « grange » sont à l'état de ruine et leur visite peut être dangereuse en l'état.

Le site de Chastang est situé en bordure nord du massif du Cézallier. Elle comprend quatre burons récents de type « grange », que la carte IGN nomme encore « burons de Chastang ». Des burons sont déjà mentionnés à cet endroit sur le cadastre de 1838 (parcelles E168 et E187 à 191, voir Figure 39, p. 85), mais il est difficile de les recouper avec ce qui est actuellement visible sur le terrain. Un de ces burons type « grange » est encore habitables⁴⁴, un autre est un lieu de stabulation couvert en tôles métalliques⁴⁵ et deux autres sont à l'état de ruine (Figure 40, p. 86). L'un de ces derniers (X : 699205 ; Y : 6472691, parc. ZK 9) ne l'était pas en 2011, sa toiture est aujourd'hui effondrée (dimensions : 15,00 x 7,00 m). Il était composé de deux étages, une partie habitable au rez-de-chaussée et une grange à l'étage. Un trac/buron en pierre, probablement plus ancien, a également été observé au nord-est de ce bâtiment (X : 699303 ; Y : 6472771, parc. ZK 8). Il se compose d'une seule pièce (8,30 x 4,00 m), sans traces de mortier ni de pierres de taille. Ses murs sont conservés sur 4 assises (90 cm). Plus au sud, deux structures alignées sont similaires, mais beaucoup plus arasées (X : 699351 ; Y : 6472645). Elles ne sont visibles que par deux dépressions dans le sol, dans lesquels sont

⁴⁴ X : 699389 ; Y : 6472522, parc. ZK 6. Il n'a pas pu être visité.

⁴⁵ X : 699104 ; Y : 6472513, parc. ZK7.

visibles quelques blocs épars parfois alignés, sans pierre de taille. Une douzaine de trac/burons de type « peigne » sont également présents dans ce secteur, mais quelques autres sont tellement altérés qu'il a été difficile de les intégrer, sans pour autant les exclure. En contrebas des burons de Chastang, en bordure de la piste faisant le « Tour du Cézallier » (X : 699437 ; Y : 6472760), sont visibles une série de structures analogues à celles observées sur le versant sud du mont Chamaroux (type « hameau » médiéval, voir à Chamaroux).

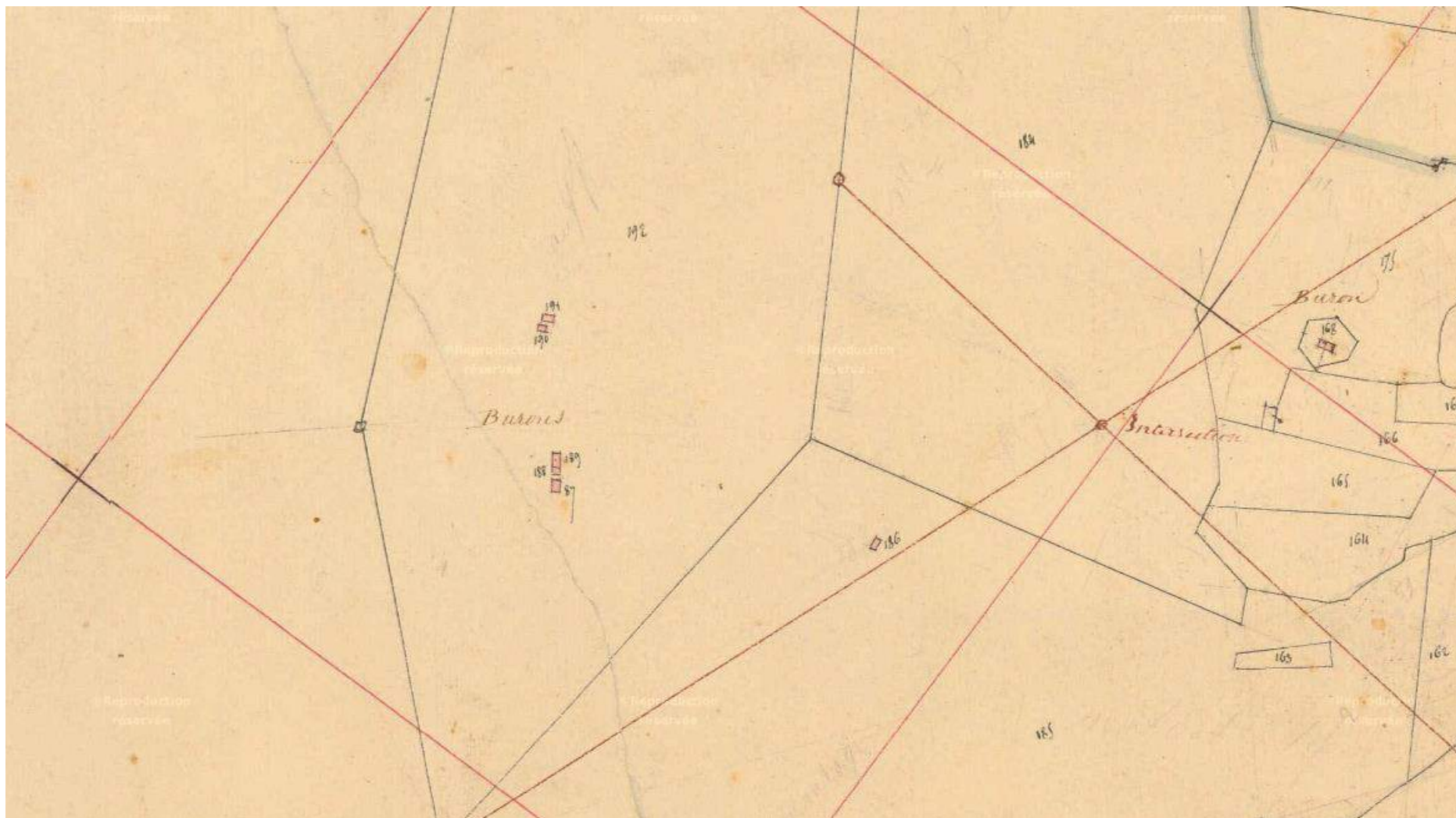


Figure 39 : burons dans le secteur de Chastang dans le cadastre de 1838 (sect. E, 1^e f.). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 FI 25).

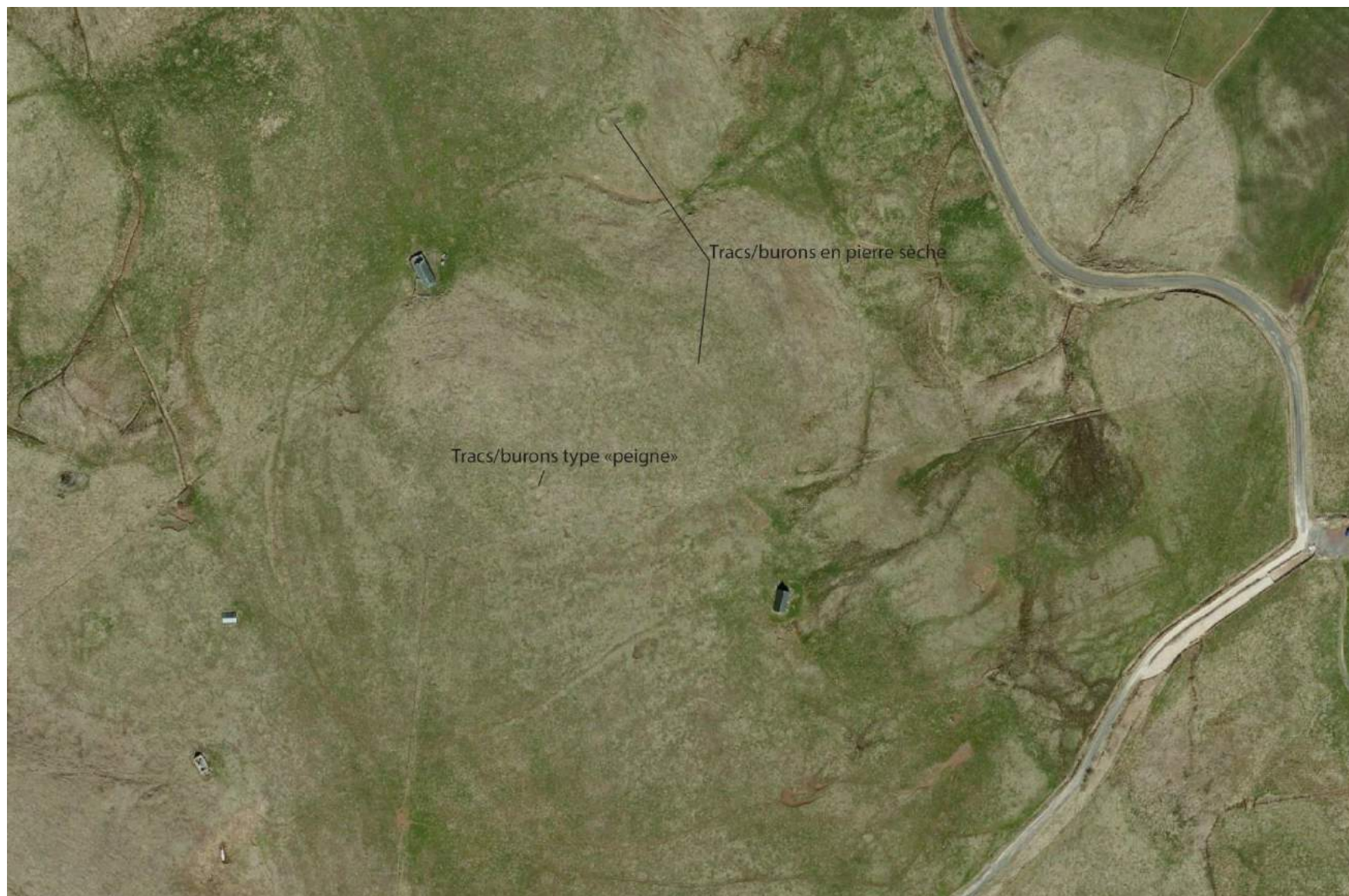


Figure 40 : burons de Chastang, état actuel des structures (Bing Map). La « grange » au nord-ouest est aujourd'hui dépourvue de sa toiture. DAO : M. Tournadre, 2016.

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
48	3	1	0	52

Accès : par la piste du Signal (variante du « Tour du Cézallier ») en direction d'Apcher, à gauche après la vallée de la Sianne, à 200 m en contrebas.

Coordonnées (centre) et altitude : X : 698769 ; Y : 6468514 ; alt. 1391 m.

Sites à proximité : Vallée de la Sianne (0,2 km), Mont Mouchet (1,5 km).

Points forts : Proche de la piste. Les structures sont dans un état de conservation qui permet leur lecture. Le buron de type « grange » est bien conservé (toiture). Visite sans danger.

Points faibles : aucune clôture pour protéger les structures.

Ce que la carte IGN nomme actuellement le « buron de Chirol » (X : 698709 ; Y : 6468399) est un grand corps de ferme de 25,00 x 9,00 m de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle. Il comporte au moins deux étages⁴⁶ comprenant une partie habitable, une grange et une étable. Des tôles métalliques le recouvrent, assurant ainsi sa conservation immédiate. Deux appentis bâtis en pierre le joutent au sud-est- et au sud-ouest. Un petit bâtiment, également en pierre maçonnée et couvert en plaques de basalte, se trouve à une dizaine de mètres du corps de ferme : peu élevé, il semble correspondre à une « loge à cochon ».

Cet édifice n'existe pas sur le cadastre de 1838 qui mentionne en revanche les « burons de Lastauves » à cet endroit (parcelles E282-285, voir Figure 41, p. 89), au nombre de quatre. Tous sont encore visibles sur le terrain (Figure 42, p. 90 et Figure 43, p. 91), au nord-est de la grange actuelle, sauf le E282 du cadastre : E283 correspond à ST1, E284 à ST2 et ST3, E285 à ST4 et ST5. La matrice cadastrale de 1839 indique que les propriétaires de ces burons étaient « les habitants de Lastauve et Gélibert Antoine de la Rochette ». Globalement, ces quatre édifices suivent un axe nord-ouest / sud-est et leur plan présente quelques originalités.

La structure ST1 est divisée en deux espaces s'adossant au nord et à l'est à un bourrelet particulièrement large (3,00 à 4,00 m de largeur), maintenu sur son pourtour par une rangée de blocs. Un léger fossé le longe, comme pour assurer l'écoulement des eaux. Un montage similaire apparaît face sud, avec un remblai maintenu par un mur de soutènement

⁴⁶ Accès privé.

d'au moins 1,20 m de haut. La structure, en définitive, ne paraît presque pas semi-enterrée, mais semi-ensevelie par un remblai, éventuellement circulaire. Une entrée, aménagée au départ en pierre de taille, fait suite à un corridor de 3,10 x 1,00 m, pratiqué dans le remblai sud. Une autre pierre de taille a été utilisée pour l'entrée extérieure du couloir, d'accès qui donne accès à une première pièce de 5,20 x 2,90 m. Une cheminée, en tout cas une niche, a été pratiquée dans le mur ouest de cette première pièce. La seconde lui est mitoyenne à l'ouest et présente des dimensions légèrement supérieures (6,00 x 2,60 m). Elle pose problème : elle ne semble pas communiquer avec la première, et aucun accès n'a été identifié. L'accès se faisait-il par le « toit » en circulant sur le remblai nord ?

Les structures ST2 et ST3 sont plus classiques : excavation dans le sol, quelques murs encore apparent (sur 1,00 m par endroit), sans pierre de taille, ni mortier. ST2 est une pièce unique (5,40 x 3,00 m) munie d'un appendice (enclos ?) à l'angle sud-ouest (2,70 x 1,70 m). La structure ST3 est légèrement plus grande (7,80 x 3,00 m) et ne comporte qu'une pièce également. Les entrées des deux structures sont tournées vers le sud.

Les structures ST4 et ST5 sont deux constructions à pièce unique, respectivement 5,00 x 2,80 m et 5,50 x 4,00 m, accolées, mais avec des accès différents : à l'est pour ST4, au sud pour ST5. Ni l'une ni l'autre n'est maçonnée ni ne comporte de pierre de taille. Les murs sont conservés sur 20 à 50 cm.

Aux abords de ces tracs/burons en pierre se trouvent des structures de type « peigne », en particulier au nord et jusqu'à 200 m au nord-ouest. Certaines structures sont par deux, d'autres sont isolées et au moins deux alignements comptabilisent 6 à 8 excavations. Également au nord-ouest de la zone, très près de la piste actuelle, apparaît sur les images aériennes ou satellites une grande structure rectangulaire d'environ 50,00 x 50,00 m, inaboutie au sud et redécoupée au nord en diagonale, de manière à former un triangle-rectangle. Sur le terrain, cet aménagement est clairement visible par un fossé, peu profond (50 à 70 cm), rehaussé sur ses côtés par la terre provenant de son creusement (enclos ?).

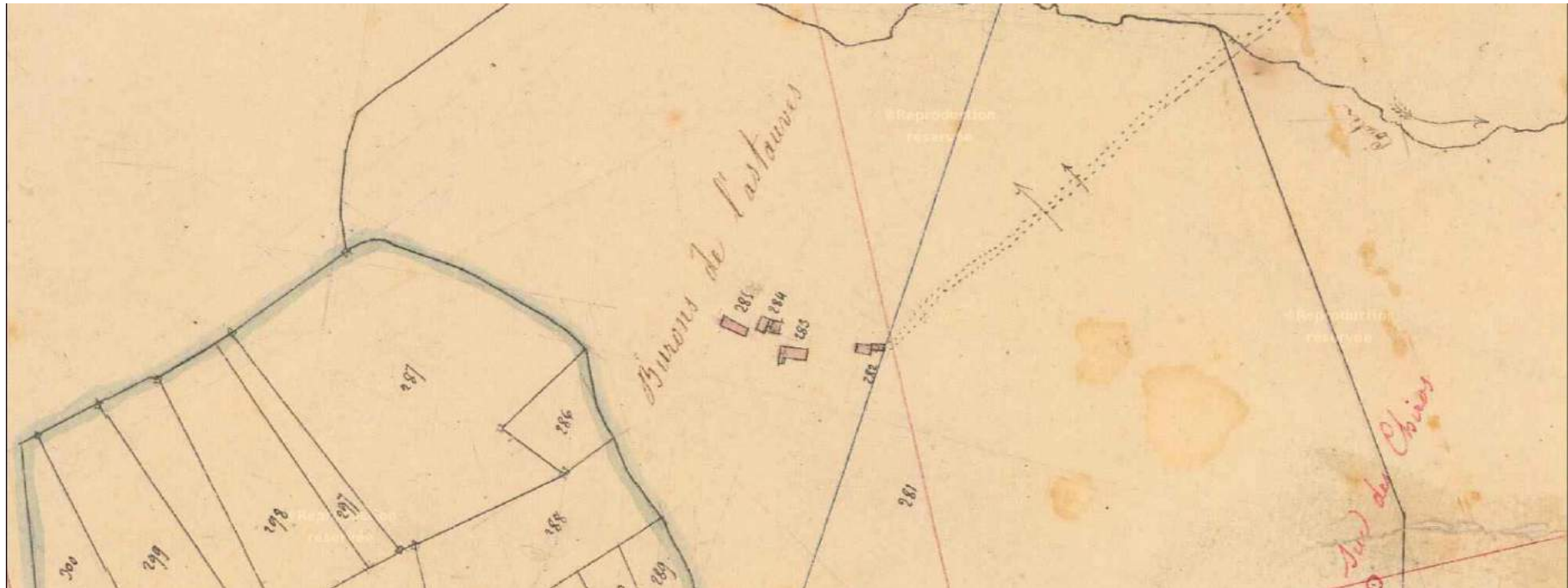


Figure 41 : les burons de Chirol dans le cadastre de 1838 (sect. E, 3^e f.). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 FI 27).



Figure 42 : secteur de Chirol, état actuel des structures (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.

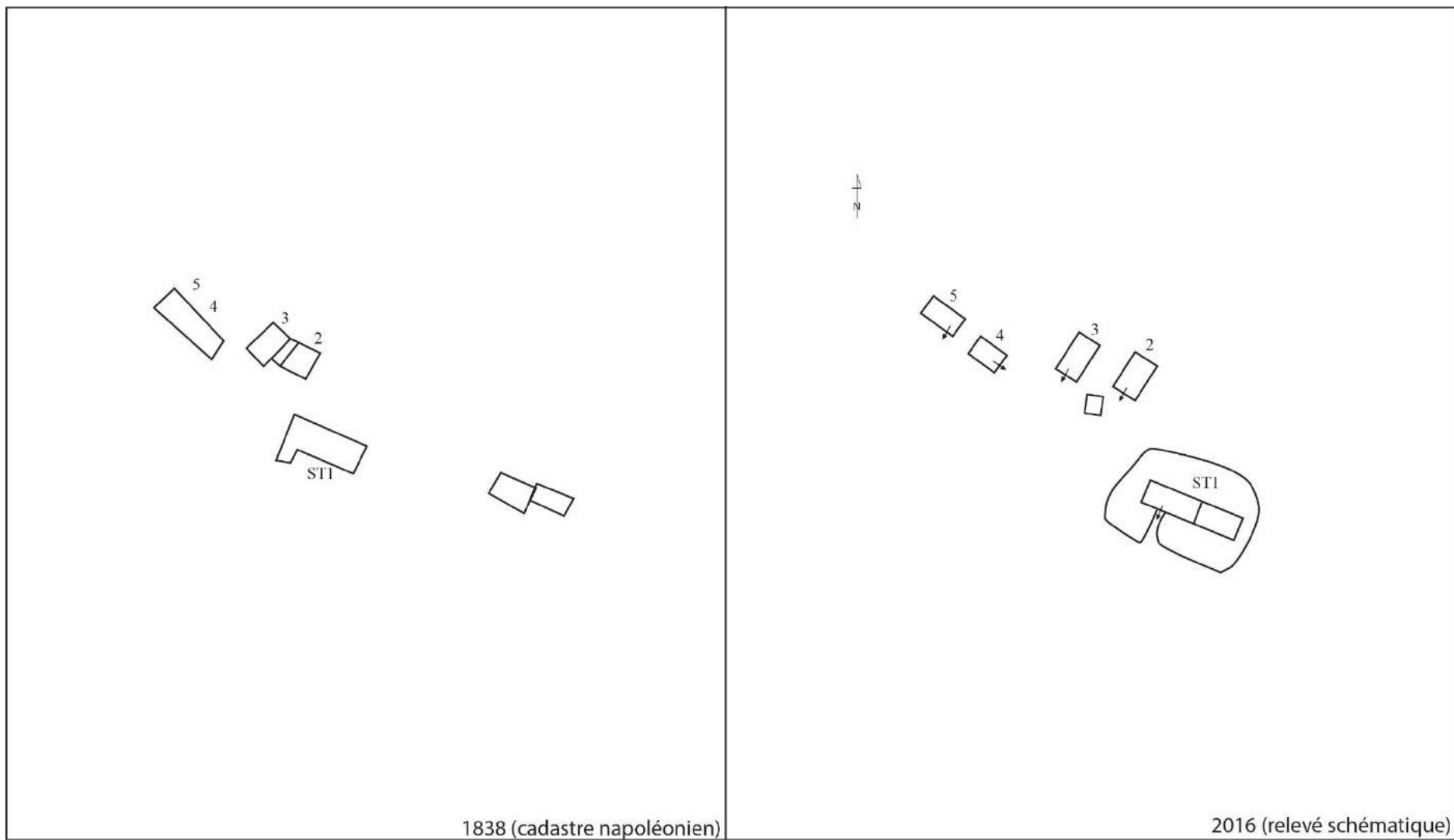


Figure 43 : schéma comparatif des burons de Chirol (dits Lastauves dans l'ancien cadastre), entre le cadastre de 1838 et l'état actuel. DAO : M. Tournadre, 2016.

LA FAUCONDE

Données cadastrales

ZE 1 ()

ZE 2 ()

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
58	0	1	0	51

Accès : par le chemin qui relie le col de Chamaroux au buron de Paillassère (autre variante du « Tour du Cézallier »), prendre à travers champs, à l'est, à la première haie du domaine de Paillassère. Autre possibilité par la piste du Signal : traverser la vallée de la Sianne à hauteur du buron de Sianne la Plaine.

Coordonnées (centre) et altitude : X : 697069 ; Y : 6469201 ; alt. 1404 m.

Sites à proximité : Paillassère (1,1 km), Mont Mouchet (0,8 km), vallée de la Sianne (0,4 km).

Points forts : les structures sont bien conservées. Visite sans danger. Point de vue sur les sites alentours et leurs structures.

Points faibles : situé entre deux variantes du « Tour du Cézallier », mais l'accès au site nécessite un détour de la randonnée.

Cette zone a été définie à partir du « buron de la Fauconde », mentionné sur la carte IGN (X : 697047 ; Y : 6469197) qui se compose d'un simple corps de ferme (13,50 x 8,00 m)⁴⁷. Au même endroit, le cadastre de 1838 mentionne et représente le « buron des Pic Maux » (parcelle E260, voir Figure 44, p. 94), composé de deux bâtiments. La matrice cadastrale de 1839 indique qu'il s'agit d'un « bâtiment rural et aisances », sur le lieu de « Piquemaux », appartenant à « Faucon Guillaume à Coudoux ». La corrélation entre l'actuel nom de cette montagne et le nom de la famille propriétaire au XIX^e siècle, permet raisonnablement de penser que le premier est issu du second.

Le reste des structures qui recouvrent cette zone, sont des tracs/burons de type « peigne » (Figure 45, p. 95). Au total, 58 excavations ont été repérées, mais il est probable que certaines aient échappé aux prospections de terrain ou à l'analyse de l'imagerie aérienne ou satellite. La montagne de la Fauconde, sur laquelle s'élève le buron éponyme, est un relief basaltique culminant à presque 1410 m. Les tracs de type « peigne » se répartissent à l'ouest du buron actuel, sur un versant de la butte et sur le versant opposé ; d'autres se trouvent également au nord. Une douzaine d'alignements sont visibles, orientés nord-sud ou nord-est / sud-ouest, selon la configuration topographique et le sens de la pente. Les entrées en dépendent également, et sont tournées soit vers l'est soit vers l'ouest. La plupart de lignes comptent 4 à 8 excavations, avec un cas exceptionnel de 11.

⁴⁷ Accès privé.

Quelques dépressions et des blocs épars (X : 697127 ; Y : 6469130) sont visibles sur les prises de vue aériennes anciennes et les images satellites. Leur disposition d'ensemble donne à penser qu'il s'agit des structures mentionnées par le cadastre napoléonien (E260). De plus, elles sont intégrées dans un micro relief qui semble avoir été représenté sur l'ancien plan cadastral sous forme de limite parcellaire. Si tel est le cas, le buron qui s'élève aujourd'hui est probablement de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle.

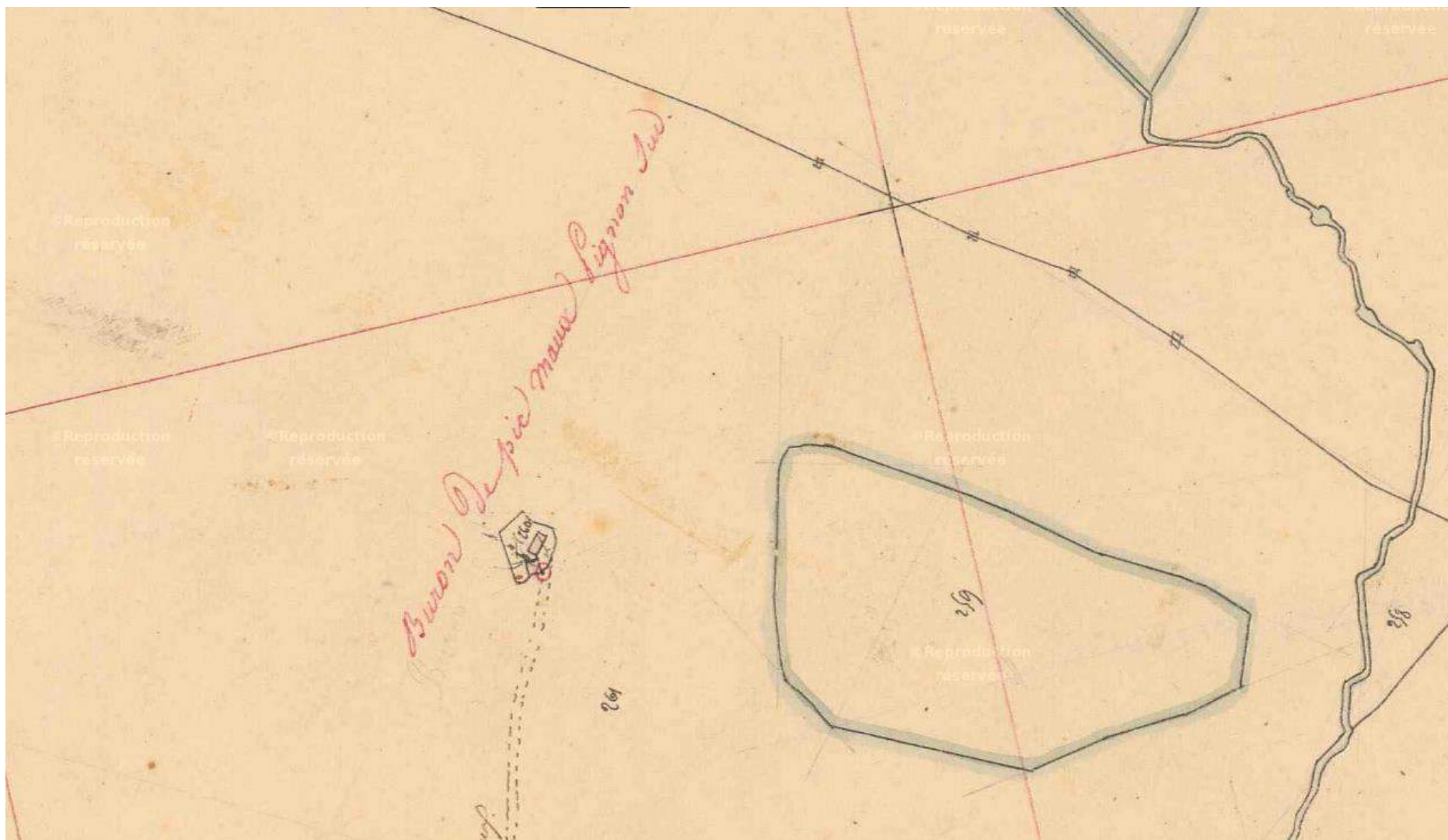


Figure 44 : buron de la Fauconde (Pic Maux) dans le cadastre de 1838 (sect. E, 3^e f.). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 FI 27).

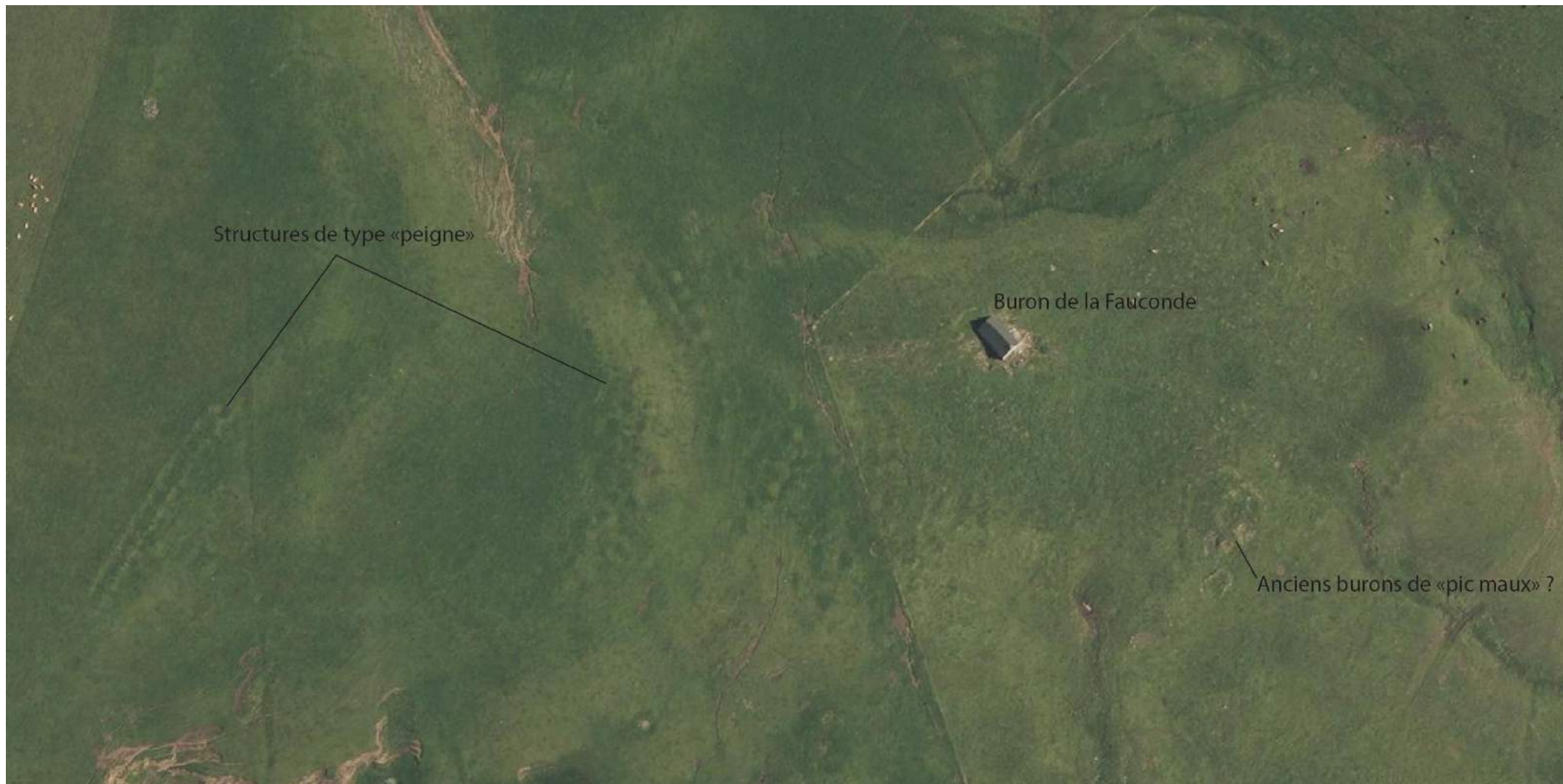


Figure 45 : secteur de la Fauconde, état actuel des structures (géoportail). DAO : M. Tournadre, 2016.

LES BURONS DE JUGNEAUX

Données cadastrales

ZI 2 ()

Trac/buron type « peigne »	Trac/buron en pierre	Trac/buron type « grange »	Autre	Total
114	29	0	0	143

Accès : sur la piste du Signal, à l'embranchement au niveau du bois du Rayet, prendre direction nord (suite du « Tour du Cézallier »). Autre possibilité par le Luguët, même chemin en sens inverse à partir du château.

Coordonnées (centre) et altitude : X : 700355 ; Y : 6470166 ; alt. 1366 m.

Sites à proximité : Tracs d'Anzat (montagne de Barbesèche, 1 km), burons d'Artoux (1,4 km).

Points forts : grande quantité de tracs/burons en pierre sèche ou maçonnée, grande variabilité des structures. Groupe sud longé par la piste, facile d'accès. État de conservation qui permet la lecture des vestiges. Visite sans danger.

Points faibles : pas de clôture pour protéger les structures, dégradation par la circulation des bêtes. Le groupe nord est plus éloigné du chemin et nécessite une visite particulière.

Annexe VII : burons de Jugneaux, p. 189

Le site des Jugneaux, sur le versant sud-est du Signal du Luguët, est le plus important en termes de quantité de trac/buron en pierre, avec 31 structures. Le nombre de trac/buron type « peigne » est également important puisqu'il dépasse la centaine. Toutefois, la présence de bruyère sur cette montagne a rendu difficile la lecture du terrain, et plusieurs excavations ont probablement échappé à notre attention, tant *in situ* que sur les prises de vues aériennes ou satellites.

Les « burons de Jugneaux » sont cartographiés sur le cadastre de 1838 (parcelles E229 à 254, voir Figure 46, p. 100). D'après la matrice cadastrale de 1839, ils appartenait en partie aux « habitants du Luguët et la Barre ». La plupart des structures représentées dans le cadastre napoléonien sont encore visibles aujourd'hui sur le terrain (parcelle ZI2, cadastre actuel). Elles se répartissent en deux groupes de part et d'autre du ruisseau de la Bave, qui prend sa source à cet endroit : l'un au sud (alt. moyenne 1360 m) et l'autre plus au nord (alt. moyenne 1390 m).

Le groupe sud (X : 700436 ; Y : 6470040), positionné sur un replat contourné par la Bave, est composé de 10 structures organisées en deux vagues alignements d'orientation nord-sud : les entrées sont orientées vers l'est (Figure 48, p. 102 et Figure 49, p. 103). Toutes sont représentées sur le cadastre de 1838 mais les structures ST9 et ST10 ont été détruites et ne sont visibles aujourd'hui que par un tas de pierre. Chaque structure présente des variantes et des particularités. Les murs de la ST1 (4,50 x 3,00 m) ne sont visibles que par endroit dans l'excavation, au maximum sur 40 cm ; le mur du fond (ouest) a disparu.

Elle était composée d'une pièce, aucune trace de mortier n'a été décelée, ni aucune pierre de taille au niveau de l'entrée. Un petit enclos est encore visible à l'angle nord-est du bâtiment (1,60 x 2,30 m), matérialisé par quelques blocs posés de champ. Les structures ST6, ST7 et ST8 répondent aux mêmes critères (pièce unique, pas de pierre de taille ni de mortier observé), y compris en termes de dimensions (respectivement 3,90 x 3,10 ; 5,10 x 3,40 ; 4,30 x 2,80). Toutefois elles ne présentent pas d'enclos à l'avant. Leur état de conservation est meilleur, les assises sont conservées par endroit sur une soixantaine de centimètres (ST6). Les structures ST7 et ST8 sont très proches sans être accolées, ce qui suggère qu'elles aient pu fonctionner ensemble.

La ST2 (4,70 x 3,40 m) est bâtie à pierre sèche (basalte) et sans bloc de taille. Elle se compose de deux pièces et d'un petit enclos de 1,50 x 2,20 m à l'avant, au niveau de l'angle nord-est. Ce même angle est conservé sur 1,60 m d'élévation, tout comme le mur nord. Le mur du fond (ouest) est lui en revanche complètement arasé. Une série de pierres plates posées de champ fait le tour de la structure, leur fonction n'est pas déterminée (pseudo-enclos ou appuis de toiture ?).

Les structures ST3 et ST4 sont séparées d'environ 4 m, mais deux murets peu élevés ferment cet espace à l'est et à l'ouest, de façon à former un enclos. La ST3 est complètement arasée, mais l'excavation est encore visible. Elle semble avoir fait l'objet d'un démantèlement volontaire et méthodique, puisque qu'il ne reste rien des murs et tous les moellons ont été amassés au centre de la dépression. La ST4 a conservé ses murs, sur 2 m par endroit (mur est). Son plan est assez classique (7,30 x 3,00 m divisé en deux pièces) mais présente la particularité d'avoir une « antichambre » à l'avant, large de 1,50 m, effondrée dans sa partie sud. L'accès à la pièce principale est orienté vers l'est, mais il semblerait que celui de l'antichambre soit latéral, par le sud. Des traces de mortier ont été observées entre les blocs de basalte et les deux portes sont en pierre de taille. Un bloc taillé (montant de porte) a été réemployé dans le mur est de l'antichambre.

La structure ST5 est presque accolée à la précédente, mais selon une orientation légèrement décalée. Deux bâtiments sont en réalité regroupés sous ST5, dont l'un semble avoir été bâti avec les éléments de l'autre. Le premier ne se manifeste que par une dépression de 7,10 x 3,20 m dans le sol et semble avoir fait l'objet du même type de démantèlement que ST3, à l'exception que les blocs n'ont pas été amassés au centre mais manifestement évacués ; seul le mur nord est encore visible, sur une assise. À l'avant de ce premier bâtiment se trouvent deux petites cellules mitoyennes d'environ 3 x 1,80 m. La cellule nord est visible sur 2 à 3 assises, elle semble avoir été liée au mortier et deux blocs de taille servent à l'encadrement de sa porte, tournée vers l'est, alors que celle au sud n'est aujourd'hui visible que par une série de pierres plates posées de champ. Le second bâtiment est pratiquement jumelé au premier. Il s'agit d'une pièce unique (2,20 x 3,70), liée au mortier, précédée d'une antichambre de 1,50 m de large, comme la ST4, dont l'accès se fait par le sud (latéralement) alors que l'entrée de la pièce principale est orientée vers l'est. Deux montants de porte taillés sont réemployés dans le mur est de l'antichambre, alors que l'entrée principale du buron n'en possède pas. La présence de remplois dans les murs des deux « antichambre » de ST4 et ST5, ainsi que l'apparent démantèlement de ST3 et ST5a, 4b et 4c, permet de supposer avec assez de certitude que les deux antichambres ont été ajoutées aux bâtiments préexistant dans un deuxième temps.

En bordure replat sur lequel reposent les burons du groupe sud, en direction du nord-ouest, se trouvent une ligne de 6 à 8 structures de type « peigne », orientée est-ouest. Les entrées sont tournées vers le nord, en direction de la montagne. Leurs dimensions sont classiques (3,00 x 3,00 m).

Le groupe nord, à 300 m du premier (X : 700229 ; Y : 6770298), se compose de 19 tracs/burons en pierre présentant une certaine variabilité, entre eux et vis-à-vis de ceux d'Artoux par exemple, ou d'Apcher (Figure 50, p. 104 et Figure 51, p. 105). Ils sont parallèles aux courbes de niveau, sur un axe nord-est / sud-ouest ; les entrées sont orientées vers l'aval, au sud-sud-est. Les structures ST18 et ST19 sont les moins bien conservées, seule l'excavation est visible et quelques blocs de gros module, épars, parfois alignés pour former la base d'un mur. Une saillie dans le sol contourne la structure ST18 de l'arrière vers l'avant, le long du bourrelet (évacuation d'eau ?). Les burons ST6 à ST12, ainsi que ST16 sont relativement similaires. Chacune est en pierre sèche ou liée à la terre, sans pierre de taille pour les encadrements et leur couverture paraît plutôt avoir été en matériaux périssables (chaume ?) que voûtée. Les dimensions de ST7, ST9, ST10 et ST11 sont modestes, entre 3,50 m et 4,20 m de longueur et 2,00 m à 3,00 m de largeur, avec un minimum de 1,70 m pour ST9. ST6, ST8, ST11 et ST12 présentent des largeurs analogues mais leur longueur atteint 6,00 m, avec un cas de 8,00 m (ST12). Toutes ces structures ne semblent avoir comporté qu'une seule pièce, sauf ST12 qui en compte deux.

Les autres édifices du groupe nord (ST1, ST2, ST3, ST4, ST5, ST13, ST14, ST15 et ST17) ont chacune la particularité, vis-à-vis des burons d'Artoux ou d'Apcher, d'avoir un ou deux petits enclos à l'avant du bâtiment. Cette caractéristique se retrouve également sur le groupe sud de Jugneaux. Cette architecture n'est pas originale, puisqu'on la retrouve ponctuellement sur d'autres sites (Barbesèche par exemple), mais moins systématiquement. La structure ST1 est la plus atypique des burons de Jugneaux, mais aussi de tous les burons/trac en pierre de la commune. Ordinairement, l'entrée des structures est pratiquée dans le mur-pignon faisant face à la pente. Contrairement à la plupart des autres tracs/burons de la commune, l'implantation de la ST1 est « perpendiculaire » au sens de la pente ; c'est-à-dire que c'est un des murs latéraux qui fait face à l'aval, et c'est au milieu de celui-ci que l'entrée a été aménagée. Mais le plus intrigant est l'accès aménagé sur l'extrados de la voûte, qui recouvre encore toute la « cave » : deux pierres de taille se trouvent effectivement au sommet du mur pignon est, suggérant que le dessus du bâtiment, recouvert de terre et d'herbe, était sciemment circulé⁴⁸ (stockage ?). Mais en dehors de ces particularités, le plan de la ST1 est plutôt classique : 7,50 x 3,00 m divisé en deux parties. Une fenêtre se trouve à côté de la porte d'entrée face sud. Les pierres de la voûte semblent liées à la terre, mais un crépi recouvre tout l'intérieur de la structure. À l'avant (face sud) se trouve un petit enclos (2,00 x 1,90 m) et un parc est matérialisé à l'arrière par un alignement de blocs posés de champ (face nord), de 9,30 x 8,00 m. La ST2 suit la même implantation, « perpendiculaire » à la pente. Ses dimensions (7,00 x 4,50 m) sont similaires à ST1, de laquelle elle se trouve proche, sans être juxtaposée, et elle pourrait également avoir comporté deux pièces. Le bâtiment est effondré, mais un départ de courbure au sommet du mur nord paraît indiquer l'existence d'une voûte. D'autres murs sont conservés sur 2,00 m. Les blocs de basalte utilisés pour sa construction, comme pour ST1, sont de petit

⁴⁸ L'édifice étant semi-enterré, on y accède par la pente à l'arrière.

à moyen module. Un petit enclos presque carré (2,30 x 2,00 m) se trouve à l'avant de ST2. Pour ce dernier, comme pour celui de ST1, aucune pierre de taille n'a été utilisée alors que c'est le cas pour les bâtiments principaux.

Les ST3 et ST4 semblent fonctionner ensemble. Elles sont de dimension très proche : 5,00 m de longueur, 3,70 m de largeur pour ST3 et 3,00 m pour ST4. Une série de pierres plates posées de champ enclos les 7,50 m qui les séparent, afin de former un parc. Un petit enclos de 2,00 x 2,30 m se trouve à l'angle sud-ouest de ST3 : son mur sud se poursuit seul à l'est afin de former une sorte d'antichambre à l'entrée principale. ST3 n'est pas maçonnée et aucune pierre de taille n'a servi aux encadrements. Elle ne comporte qu'une seule pièce, ce qui n'est pas le cas de ST4. Cette dernière ne présente pas non plus de pierre de taille et les murs ont été repris au mortier par endroit. Les murs de ces deux structures sont conservés jusqu'à 1,50 m.

La structure ST5 est un rectangle de 6,50 x 4,30 m, peut-être divisé en deux pièces, avec un enclos de 2,30 x 1,70 m à l'avant (angle sud-est). Les murs sont en moellons de moyen module, avec quelques blocs plus massifs, liés à la terre et sans pierre de taille pour les encadrements ; ils sont conservés sur 1,20 m par endroit. À l'est-sud-est du bâtiment, une dépression dans laquelle apparaissent quelques blocs massifs épars pourrait correspondre à une autre structure. ST13 présente encore une variante : il s'agit d'une pièce unique de 7,00 x 3,00 m, joutée à l'avant par deux enclos d'environ 2,50 x 2,00 m, outrepassant légèrement, à l'est et à l'ouest, les angles du bâtiment principal. Un bourrelet, plus imposant que de coutume, soutiens le bâtiment à l'ouest. Cette structure n'est pas maçonnée et ne présente pas de pierre de taille pour les encadrements. La structure ST14 (5,30 x 3,50 m) répond pratiquement au même plan, mais l'un des enclos à l'avant (angle sud-ouest) est isolé de la pièce principale : il est également plus grand que les autres enclos (4,10 x 3,00 m). L'entrée principale du buron est en pierre taillée et les murs ne sont pas maçonnés. La structure ST15 présente les mêmes dimensions que ST14 (5,30 x 3,70 m) mais un seul enclos lui a été juxtaposé, à l'angle sud-ouest (2,70 x 2,10 m). Le bâtiment était peut-être divisé en deux parties, aucune trace de mortier n'a été constatée ni la présence d'aucune pierre de taille. Enfin, la structure ST17 est d'un plan très semblable à ST13, avec deux enclos à l'avant. Toutefois, celui qui s'adjoint à l'angle sud-ouest du bâtiment principal⁴⁹ paraît avoir été redécoupé en deux, de manière former un espace long et étroit (3,30 x 0,90 m).

Quelques tracs/burons de type « peigne » se trouvent aux abords de ceux en pierre, entre les ST9 et ST6 notamment, ce qui témoigne d'une occupation antérieure du site. D'autres encore se trouvent aux abords des sources de Neuf Fonts, où se trouve également un bâtiment ruiné, en pierre, isolé des autres (10,00 x 4,00 m). Sur un autre versant des Jugneaux, d'orientation nord-sud, sont visibles une demi-douzaine d'alignements de trois à cinq « tracs ». Une autre série d'au moins dix alignements de trois à huit structures existe plus à l'ouest, contre l'actuelle piste du Cézallier (X : 698534 ; Y : 6468913). Ces dernières pourraient également être attachée à la vallée de la Sianne, de laquelle elles sont plus proches que les burons de Jugneaux.

⁴⁹ Dimensions bâtiment principal : 4,80 x 7,00 m.



Figure 46 : les burons de Jugneaux dans le cadastre de 1838 (sect. E, 2^e f.). Arch. dép. du Puy-de-Dôme (54 FI 26).

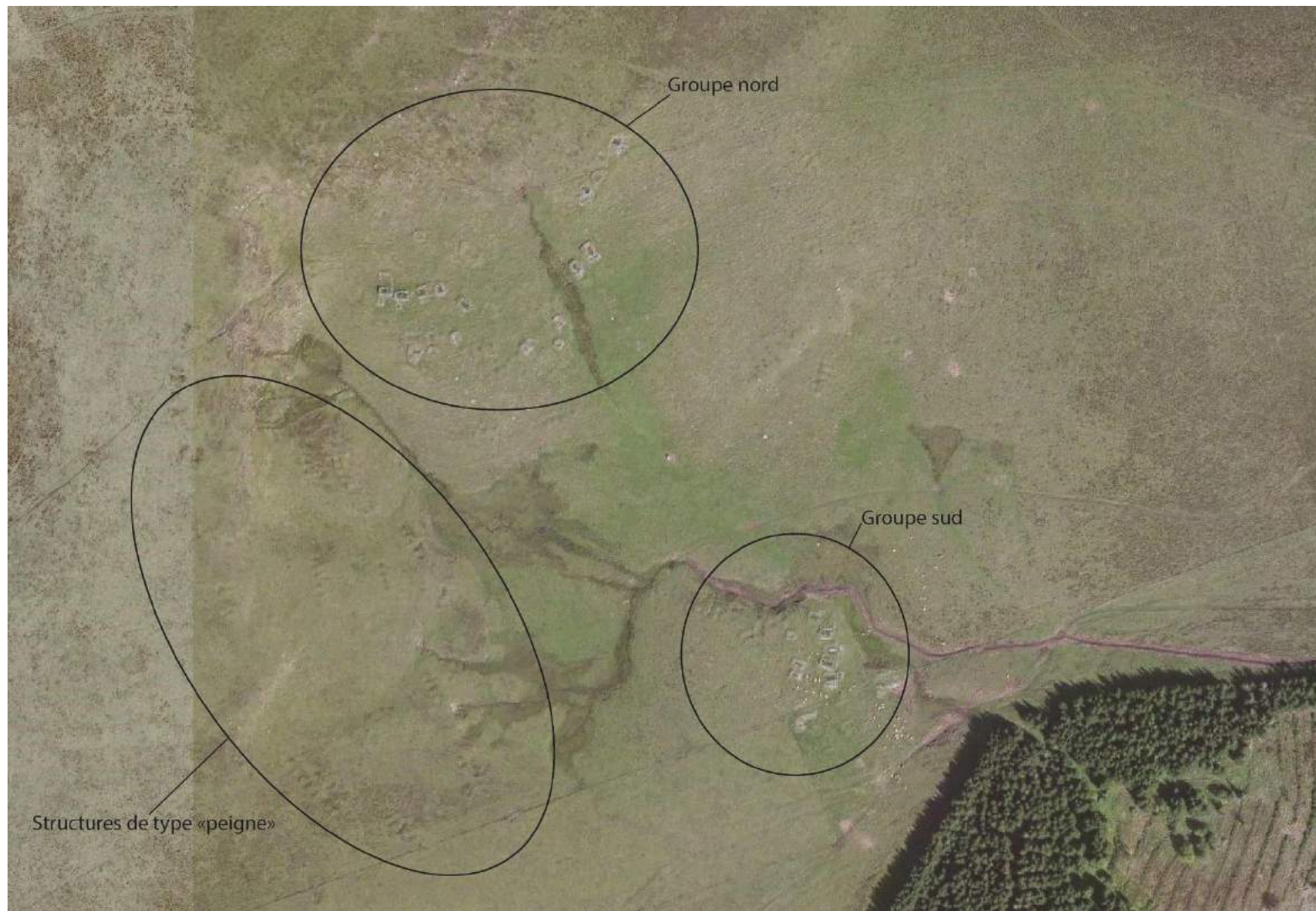


Figure 47 : vue générale des burons de Jugneaux (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.



Figure 48 : burons de Jugneaux (groupe sud), état actuel des structures (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.

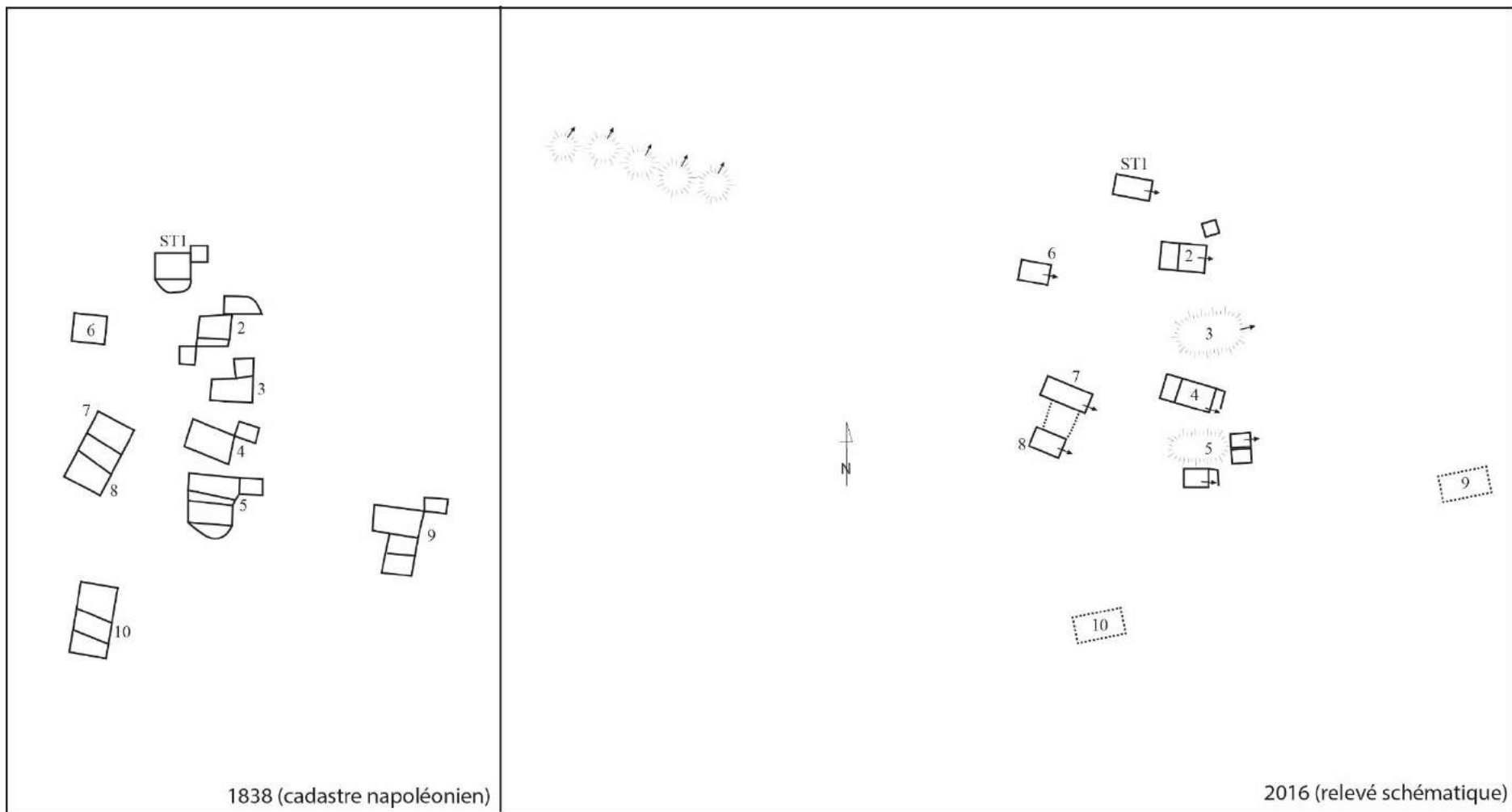


Figure 49 : schéma comparatif des burons de Jugneaux (groupe sud), entre le cadastre de 1838 et l'état actuel. DAO : M. Tournadre, 2016.



Figure 50 : burons de Jugueux (groupe nord), état actuel des structures (Bing Map). DAO : M. Tournadre, 2016.